N. 3689. — XIIme Année. 5c Le Numéro 5c Jeudi 15 Décembre 1892.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

Du 1er Octobre 1892 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Octobre 1892

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	—	9 19	10 47	12 16	1 42	3 28	5 44	7 35	11 00
Morteau . . .	—	—	9 19	10 47	—	1 42	—	5 44	7 35	11 00
Besançon . . .	—	—	9 19	10 47	—	1 42	—	5 44	—	11 00
Brenets au Locle	—	7 40	8 50	11 38	1 10	2*00	2 55	5 14	6 55	10 18
Les Ponts. . .	—	8 20	—	—	1 35	4 55	—	9 20	—	* Dimanches et Fêtes
Neuchâtel. . .	—	—	9 26	12 17	3 18	5 36	—	9 34	—	
Genève. . . .	—	—	9 26	12 17	3 18	5 36	—	9 34	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 42	—	
Berne.	—	—	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 42	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 42	—	

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	—	7 30	9 35	11 20	12 25	1 42	3 28	5 44	7 35	9 47
Morteau. . . .	—	7 30	9 35	—	—	—	—	5 44	7 35	—
Besançon . . .	—	7 30	9 35	—	—	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	8 00	10 05	11 48	*1 15	2 12	4 00	6 18	8 05	10 33
Les Ponts. . .	—	9 30	—	—	—	2 05	6 15	—	9 45	* Dimanches et Fêtes
Neuchâtel. . .	5 47	—	9 26	—	12 23	1 52	—	5 53	7 42	
Genève	5 47	—	9 26	—	12 23	1 52	—	5 53	7 42	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 8	—	
Berne.	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 48	—	
Bâle	5 40	—	8 30	—	12 20	2 40	3 50	—	—	

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

TOUS LES ABONNÉS NOUVEAUX

pour six mois ou pour un an recevront L'IMPARTIAL gratuitement d'ici à fin décembre courant.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Un an . . . . . Fr. 10»—
6 mois . . . . . » 5»50
3 mois . . . . . » 3»—

Pour l'Etranger le port en sus.

☛ Les abonnés ayant l'habitude de payer par *six mois* sont informés qu'ils n'auront à verser que 4 fr. 50 pour les six derniers mois.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de l'Impartial, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés recevront, sur leur demande, ce qui a déjà paru du beau feuilleton bi-hebdomadaire en cours de publication :

La Fée Printemps
par JULES MARY.

— MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1892 —

La Chaux-de-Fonds

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, au nouveau local.

Alliance évangélique. — Réunion publique mensuelle, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, à l'Oratoire.

Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Assemblée générale, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.

Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr Bibelstunde.

Helvetia.—Répétition générale, mercredi 14, à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard. — Par devoir.

Club du Rameau. — Séance, mercredi 14, à 9 h. du soir, au local.

English conversing Club. — On Wednesday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting, at the Café du Premier-Mars.

Club des Dérame-tot. — Réunion, mercredi 14, à 8 3/4 h. du soir, au local.

Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 14., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.

Société d'escrime.—Assaut, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle du Sapin.

Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 14, à 8 h. du soir, au local.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Frank.

Chœur classique.—Répétition, mercredi 14, à 8 h. du soir, à l'Amphithéâtre.

Brasserie du Square. — Grand concert donné par la troupe Marty, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

Théâtre. — Direction de M. Laclaindière. — Jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir : *Le Puits qui parle*, opéra-comique féérique en 5 actes.

Société de gymnastique d'hommes.—Exercices, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.

Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).

Club de la Pive. — Séance, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.

Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 15., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.

Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 15, à 9 h. du soir, au local.

Capital et travail

II

Comment prévenir la guerre des classes ? Examinons :

Tout moyen de substance et de jouissance est produit par le travail. Pour acquérir une puissance en rapport avec les besoins, le travail présent est obligé de s'appuyer sur les résultats du travail passé, qui fournissent à l'ouvrier son atelier, son outil et sa subsistance. L'ouvrier d'aujourd'hui doit pouvoir disposer de son produit comme il l'entend, mais l'ouvrier d'hier, qui pouvait consommer le sien et qui a rendu le travail du premier possible en lui prêtant son épargne, mérite une rétribution pour un tel service. La question sociale porte sur les moyens d'assurer au travailleur le prix intégral de son ouvrage.

Il faut donc déterminer quelle part dans le prix que le produit obtient au marché revient au travail immédiat dont il est sorti, et quelle part en revient au travail antérieur qui a rendu le dernier possible, travail dont les fruits épargnés sont nommés avec raison la chose importante, le principal, le capital, car la civilisation repose tout entière sur le fait que l'homme ne mange pas tout son revenu.

La question reste la même, soit que la plus grosse part du capital se trouve entre les mains de particuliers, comme aujourd'hui, soit que l'Etat seul en dispose, conformément au vœu des collectivistes.

Comme le capital, incessamment consommé, doit incessamment se reproduire pour l'usage du travail futur, c'est à l'Etat qu'incomberait le soin d'épargner dans ce dernier cas. On peut douter qu'il y réussit devant une foule pressée de jouir, lorsqu'on voit qu'en tout pays, loin de s'enrichir, il s'endette. On peut douter sérieusement aussi que le travail du journalier fonctionnaire, sans effet sur son avenir et sur celui des siens, eût l'intensité du travail exécuté par des hommes libres, responsables d'eux-mêmes et de leur famille. Enfin, ce fonctionnarisme universel, ce servage universel nous répugne, c'est précisement le danger qu'il s'agit d'écarter. On voudrait établir l'harmonie entre le capital et le travail par des accords volontaires.

Dans les industries qui fournissent constamment un produit homogène, la proportion pourrait s'établir par accord mutuel, sans modifier le contrat de salaire. Les ouvriers organisés conviendraient avec les patrons organisés que le prix de la façon, de l'heure ou de la journée sera de tant, pour une période déterminée, lorsque le prix moyen du produit sur le marché aura été de tant durant la période précédente. Les ouvriers métallurgistes du nord de l'Angleterre travaillent sur ce pied et depuis longtemps ne font plus de grèves. Cette procédure, qui n'est pas applicable à tous les genres de production, prévient efficacement la guerre ouverte et permet l'établissement de bons rapports, mais elle ne corrige pas radicalement la divergence des intérêts.

Celle-ci disparaît entièrement dans l'association coopérative, où le travail manuel prend à lui les risques et les profits de l'entrepreneur. L'association coopérative est la véritable émancipation de l'ouvrier. Des exemples assez nombreux, dont quelques-uns très brillants, montrent que cette combinaison n'a rien d'impossible, mais jusqu'ici les échecs ont été la règle et les succès l'exception. L'atelier coopératif doit surmonter les obstacles qu'accumule devant lui le mauvais vouloir de ceux qui ont leurs raisons pour rester attachés au système actuel, où l'on peut s'enrichir en prélevant un tribut sur les bras d'autrui. Les associés ont besoin d'une épargne préalable qui leur permette de trouver crédit au taux ordinaire ; ils ont besoin de chefs qui connaissent non seulement le métier, mais le marché ; il leur faut un comptable de confiance et la confiance dans leur comptable ; il leur faut une discipline exacte, qui assure l'obéissance à leurs chefs élus : tout un ensemble de conditions matérielles, intellectuelles et morales auxquelles le gros du peuple ouvrier est encore loin de satisfaire. Nous dépasserions de beaucoup les limites raisonnables d'un article en essayant de tracer le chemin sur lequel il y peut arriver. Nous nous bornerons à recommander aux amis et aux adversaires du mouvement coopératif l'étude de la manière dont se sont constitués les magasins de gros à l'usage des sociétés de consommation, et les résultats qu'ils ont obtenus, Ils verront comment un mouvement d'affaires qui se chiffre par centaines de millions leur permet de constituer des fermes et des ateliers coopératifs dont les produits ont un écoulement assuré d'avance.

L'atelier coopératif est la forme prédestinée de l'industrie à venir, s'il est donné à l'évolution sociale de l'accomplir sous le contrôle de la raison.

Entre cet idéal encore lointain et le système actuel fondé par l'antagonisme des intérêts, qui ne marche décidément plus, la participation de la main-d'œuvre aux bénéfices de l'entrepreneur forme la transition naturelle. On objecte que cette participation n'est pas juste, puisque l'ouvrier ne porte pas sa part des pertes éventuelles. En fait il la supporte bel et bien ; mais l'objection fût-elle fondée qu'elle ne suffirait point à la condamnation d'un mode de rétribution qui est admis régulièrement pour les directeurs des compagnies et dont les maisons de quelque importance font usage depuis longtemps pour leurs principaux employés. Des difficultés d'ordre pratique, la crainte de voir les ouvriers réclamer un contrôle de la comptabilité et même de la gestion des affaires se joignent à l'imprévoyance et à la routine pour détourner de cette pratique le plus grand nombre des industriels. Mais il y a moyen de parer aux inconvénients redoutés. Si grands qu'ils soient, ils n'empêchent pas le plus grand nombre des maisons qui ont adopté le système de subsister et de prospérer. Ses défauts ne sauraient être mis en balance avec l'avantage capital d'unir les bailleurs de fonds, les entrepreneurs et les ouvriers dans un seul et même intérêt : la prospérité de l'entreprise. La participation aux bénéfices fait son chemin lentement, mais elle avance. A l'inverse des ateliers coopératifs, les succès y sont plus nombreux que les revers, et de beaucoup plus nombreux. Ceux qui voudront s'en assurer trouveront tous les détails désirables dans le grand ouvrage de M. Victor Bœhmert sur la matière, dont nous ne saurions trop recommander la lecture aux intéressés (1).

En intéressant leurs ouvriers à leurs succès, les entrepreneurs assureront la prospérité de leur industrie, dans une mesure fort inégale assurément suivant la nature de celle-ci. Puis, ce qui ne saurait leur être tout à fait indifférent, ils travailleront à la paix sociale et, par conséquent, à leur propre sécurité.

L'émancipation politique du prolétariat entraîne forcément à sa suite un effort vers l'amélioration de sa condition économique plus vigoureux que jamais et réellement irrésistible. Toute la question est de savoir si le changement se produira par la paix ou par la guerre, par la contrainte matérielle ou par de libres accords. Tous les gens éclairés, qui ne se flattent pas de pêcher dans une eau trouble et sanglante, pousseront à la réforme dans la paix et par la liberté. Car, bon ou mauvais, le *statu quo* n'est plus possible.

C. S.

(1) La Participation aux bénéfices, traduit par Albert Trombert, avec une préface de M. Ch. Robert. — Paris, 1888, librairies Chaix et Guillaumin.

Lutte contre l'alcoolisme

(*Suite et fin.*)

Cette campagne contre l'alcoolisme qu'il serait mieux de nommer *campagne contre l'ivrognerie*, n'est pas d'hier. Il existe depuis un bon nombre d'années des sociétés de tempérance qui font le plus grand bien dans les milieux où elles existent et se développent. Le monopole fédéral sur les alcools commence aussi à faire sentir ses bons effets, sans pourtant qu'il puisse devenir moyen de supprimer radicalement l'abus. Le journalisme en dépeignant les dangers de l'ivrognerie et en condamnant l'eau de mort, comme en signalant les délits, les crimes, les misères et les ruines que le fléau multiplie est aussi un puissant auxiliaire. Les sévérités dont la loi arme les autorités administratives et judiciaires, témoignent de la sollicitude de l'Etat. La Confédération et les Etats sont et doivent être au premier rang dans cette campagne plus pressante que celle qu'on inaugura contre le salutisme, choquant sans doute mais pourtant assez inoffensif. Les sociétés de tempérance, de prévoyance et d'épargne, l'épargne scolaire viennent ensuite comme facteurs sérieux et pratiques. Il faut compter aussi comme acquises à l'œuvre toutes les bonnes familles dont un des points d'honneur est de ne pas compter d'ivrognes dans leur sein. En y ajoutant l'unanimité des femmes, des mères surtout, toutes douées d'un sens moral plus délicat et qui ont toutes le plus puissant intérêt à restituer à la famille son chef et de ses membres égarés sur la pente fatale, on aura fait le vide absolu autour des abrutis de l'ivrognerie ; il ne leur restera que la sombre perspective de la relégation dans les maisons de refuge.

Toutes ces initiatives sont latentes et n'attendent que d'être groupées et dirigées ; les sections de la Société suisse d'utilité publique doivent opérer ce groupement et cette orientation et l'on forcera le fléau à la retraite.

Ce que l'on disait des clergés d'autrefois n'existe plus aujourd'hui. Les facultés de théologie actuelles les élèvent à comprendre mieux le rôle moral de l'exemple, aussi sont-ils déjà et seront-ils tous les agents les plus actifs contre le mal dont ils ont trop souvent l'écœurant spectacle.

Le corps enseignant aussi est acquis à l'œuvre de propagande et il y jouera même un rôle prépondérant, puisqu'il s'agit plus de prémunir les jeunes générations contre les abus que de les extirper. Il faut toutefois signaler bien à regret que parmi les instituteurs jurassiens formés ces dernières années, on en compte trop qui débutent dans cette belle carrière avec l'habitude de côtoyer l'abus. Les inspecteurs scolaires s'en sont émus à bon droit, et leur rapport en haut lieu semble avoir disposé à remédier à cet état de choses, en ramenant les élèvres-maîtres à l'amour et à l'habitude de l'étude d'autrefois et en les soustrayant ainsi au dangereux penchant pour les auberges et les brasseries. Cet écart d'une partie notable des jeunes instituteurs est d'autant plus regrettable qu'il contraste avec les efforts qu'on fait pour améliorer leur sort et leur procurer une position plus honorable et alors même que les pouvoirs publics sont partout émus de la nécessité de remédier au fléau de l'ivrognerie et de l'alcoolisme. Nous voulons croire que tout le corps enseignant répondra à l'appel qu'on lui adressera de concourir à conjurer le fléau et que les jeunes fourvoyés dans la fatale voie prouveront exemplairement qu'on peut triompher d'un mauvais penchant et qu'on peut reconquérir l'influence morale momentanément compromise.

En Belgique, où la lutte contre l'ivrognerie et l'alcoolisme est entrée dans la voie militante et pratique, un inspecteur d'école d'une province contaminée est parvenu, avec le concours du corps enseignant sous ses ordres, à convaincre la jeunesse scolaire des dangers du fléau et à faire signer librement à 15,000 garçons sortis des écoles ces dernières années, l'engagement d'honneur de s'interdire les boissons fermentées. Encouragé par ce grand exemple, le ministère belge de l'instruction et de l'éducation publiques vient de recommander vivement cette campagne bienfaisante dans toutes les provinces du royaume, avant tout dans les écoles normales puis dans les écoles publiques et privées. Honneur au sacerdoce moral du corps enseignant belge ! Les nouvelles générations béniront ses admirables efforts.

La perversité n'est pas si naturelle aux hommes qu'elle ne puisse être pacifiquement vaincue par la force morale et la charité chrétienne, moyens préventifs infiniment supérieurs à la répression légale toujours trop tardive.

A. F.

Nouvelles étrangères

France. — La commission d'enquête continue à ne recueillir que des on-dit et des commérages. C'est un immense filet si drôlement tendu que, dans un fleuve plein de poissons, rien ne vient s'y prendre. Son principal rôle consiste à appeler les individus mis en cause par les journaux pour écouter ce qu'ils ont à dire, et naturellement ils disent que non. Aucun moyen de leur prouver qu'ils mentent ni de leur donner acte qu'ils ont été calomniés. On dira que c'est faute de pouvoirs suffisants, ce qui prouve bien qu'il faut les augmenter. Il est à craindre que même alors ce ne soit la même chose, à moins cependant que la commission ne prenne le parti de faire arrêter tout le monde.

Ce n'est pas faute de zèle ; cette impuissance résulte de l'existence même de cette autorité extralégale dont les attributions sont si peu définies ; elle n'est pas suffisamment réglée pour mener à bien une instruction pareille. Son rôle jusqu'ici a été plutôt celui d'une

presse parlée que d'un pouvoir judiciaire. Elle interviewe les gens, elle ne les interroge pas.

— On lit dans le *Temps :*

Les organes intérieurs du baron de Reinach, transportés dans une caisse de Nivilliers à Paris, comme nous l'avons annoncé, ont été portés ce matin au greffe du tribunal correctionnel par M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, qui, pour ne pas perdre de vue ce dépôt, a déjeûné ce matin dans son bureau même. Ils seront ensuite transférés au laboratoire municipal, où ils doivent être examinés.

L'opération sera fort longue et les toxicologues estiment qu'ils ne pourront être fixés avant un mois sur la nature du poison qu'a absorbé M. de Reinach. Car l'hypothèse d'une mort naturelle est écartée définitivement. Un premier examen du cadavre a, en effet, convaincu les médecins qui ont fait l'autopsie que le baron de Reinach n'était pas mort d'une congestion cérébrale, comme on l'avait dit tout d'abord. On a fait prêter serment à tous les praticiens qui doivent examiner les organes intérieurs de M. de Reinach de ne révéler qu'aux magistrats seuls le résultat de leurs observations.

Allemagne. — A la séance de lundi du Reichstag, une proposition tendant à accorder l'immunité parlementaire à M. Ahlwardt a été déposée.

Elle est signée de trois antisémites et de douze socialistes, parmi lesquels les députés juifs MM. Singer et Stadthagen.

Après la réponse faite par le chancelier Caprivi à l'interpellation Mirbach, M. Buesing, au nom des nationaux-libéraux, et M. Bebel, au nom des socialistes, se sont prononcés en faveur de l'étalon d'or.

Le comte Ballestrem a annoncé que le centre ne réclame pas le bi-métallisme.

M. Frege a déclaré que les conservateurs ne feront pas dépendre du bimétallisme leur vote sur le projet de loi militaire.

M. Liebermann, antisémite, a annoncé qu'il réclamera l'abrogation de l'émancipation des juifs, dès qu'il rencontrera des appuis suffisants pour ce projet.

— Une fille du député Liebknecht est établie à Breslau, où elle a épousé un ancien député nommé Bruno Grifer. Au mois de juillet dernier, elle a fondé, avec le concours d'une de ses amies, Mme Ida Kaiser, une association des ouvrières de Breslau, et c'est en qualité de directrice de cette association qu'elle vient d'être condamnée, en même temps que son amie, à 15 marcs d'amende, éventuellement à trois jours de prison, « pour avoir discuté des questions politiques dans des assemblées où ces discussions ne sont pas autorisées » (loi du 11 mars 1854).

— La *Gazette de Voss* annonce que, dans le courant de l'été dernier, l'empereur s'est occupé à dessiner le plan d'un navire de guerre dont la construction différera, en quelques points essentiels, de celle des bâtiments en usage dans la marine allemande. La principale des innovations imaginées par le souverain consiste à transférer sur le pont toutes les cabines servant aux repas et au couchage des officiers et des équipages. L'empereur a pensé que cette innovation offrirait des avantages considérables au point de vue sanitaire. Des mesures sont prévues pour que l'on puisse démonter rapidement ces cabines dans les cas où une rencontre avec l'ennemi deviendrait probable. Et ainsi le navire n'offrirait pas plus de prise aux projectiles de l'adversaire que les bâtiments construits d'après le type ordinaire. Le navire sera prochainement mis sur chantier.

— Il y a quelques jours deux couples se présentaient devant le bourgmestre de Marienborn, en Prusse, pour faire consacrer leur union.

L'officier de l'état civil refusa de procéder au mariage, sous prétexte que son registre pour l'année courante était rempli jusqu'à la dernière page et qu'il ne pouvait se servir de celui de 1893.

Les fiancés ont donc été obligés d'ajourner leur union à l'an prochain.

Etats-Unis. — Il se confirme que des cas d'empoisonnement ont été constatés à Homestead.

L'Association du travail dément absolument qu'elle ait donné 5,000 dollars au cuisinier accusé d'être l'auteur de ces empoisonnements, pour verser une certaine poudre dans l'eau servie aux ouvriers non syndiqués employés par la compagnie Carnegie.

Un pharmacien et un médecin d'Homestead seraient impliqués dans cette affaire.

L'autopsie des cadavres a été ordonnée.

Chronique suisse

Distinction. — A l'occasion des fêtes du centenaire de Galilée, la faculté des lettres et de philosophie de l'Université de Padoue a conféré le grade de docteur *honoris causa* à M. Georges Favey, recteur de l'Université de Lausanne.

Exposition de Chicago. — Le Conseil fédéral proposera à l'Assemblée fédérale de subventionner la délégation qui aura à étudier l'exposition universelle de Chicago.

Chambres fédérales.

Séance du mardi 13 décembre 1892

CONSEIL NATIONAL. — Le Conseil reprend la discussion de la revision de la loi sur l'organisation judiciaire. Il s'agit encore de savoir si les reconrs confessionnels demeureront dans la compétence du Conseil fédéral et des Chambres, ou s'ils seront attribués au Tribunal fédéral.

M. *Holdener* rappelle que la disposition actuelle remonte à la période troublée et sanglante du Sonderbund. Si on veut l'excuser, il faut se reporter aux passions de cette époque, aux dangers que l'Etat courait dans la pensée des vainqueurs. Mais les principes proclamés solennellement alors, ceux de la liberté de conscience et des cultes, sont devenus le bien commun de tous, particulièrement des vaincus d'alors, qui les ont souvent invoqués contre la majorité. C'était un provisoire que l'on créa alors, une période de transition, celle de la lutte, de la convalescence, de la rénovation. Quarante-quatre ans après, nous devons pouvoir envisager cette période comme close et rentrer dans l'état normal, celui du droit, celui où les minorités invoquent la protection judiciaire des principes posés en leur faveur par la majorité. Cessons de nous combattre et de nous suspecter sur le terrain des convictions intimes, de la foi et de la conscience.

M. *Hilty* consent à remettre au Tribunal fédéral les contestations de droit public (ainsi que celles de droit privé) provenant de la création de communautés religieuses. Mais tout le reste doit demeurer dans la main des autorités politiques, qui représentent mieux que le Tribunal fédéral la volonté populaire.

M. *Locher*, au nom des démocrates, appuie les propositions du Conseil fédéral. Il faut écarter des débats de cette assemblée ce stérile brandon de discordes.

M. le conseiller fédéral *Ruchonnet* rappelle que, en 1874, le Conseil fédéral était déjà de l'opinion qu'il soutient aujourd'hui. Il faut avouer que l'expérience de ces vingt dernières années n'a pas été favorable à la manière de voir d'alors de la majorité des Chambres. Ni le droit, ni la confiance réciproque des citoyens, ni le calme n'en ont profité. Il est vrai que les séances y gagnent en animation et en intérêt ; à certains moments, notre Parlement si calme et si posé arrive alors à rappeler de loin les Parlements d'autres pays. Mais quel en est le profit pour le pays ? Hélas ! il est bien minime, s'il n'est pas négatif. Dans l'affaire de Mariahilf, par exemple, nous avons misérablement rempli nos fonctions judiciaires. Le moment n'est-il pas venu de constater que le fruit de 1874 est mûr et de le cueillir ? En 1874, nous avons proclamé la neutralité confessionnelle ; c'était un événement énorme, car toute notre histoire jusque-là était celle de la partialité confessionnelle. A la lutte, nous substituions la paix, en proclamant que la foi ne relève que du for individuel. La liberté de conscience est un droit individuel et, comme tel, elle a droit à la protection judiciaire. En la soumettant à la protection administrative, on arrive à des singularités : une réunion de salutistes est protégée judiciairement au point de vue du droit de réunion et administrativement au point de vue de la liberté de conscience, et les salutistes risquent de ne pas arriver à la plénitude du respect de leurs droits constitutionnels. Il en est de même de la presse s'exerçant en matière religieuse. L'orateur croit que nous pouvons sans regret, avec joie même, nous débarrasser de ces souvenirs de nos luttes confessionnelles, et proclamer hautement, pour le plus grand bien du pays, que la foi individuelle, les convictions personnelles sont protégées, sans considérations étrangères, par les voies normales de la justice.

On objecte que le libre exercice des cultes est garanti dans les limites compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs, et que les cantons et la Confédération peuvent prendre les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre public. Le tribunal fédéral déclarera-t-il ces lois inconstitutionnelles ? Pourquoi pas en ce qui concerne tout au moins les cantons ? Il le ferait bien contre une loi cantonale qui baillonnerait la presse. Quant aux mesures extraordinaires, telle que celles prises à l'égard du salutisme, l'orateur ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas recourir au Tribunal fédéral, qui apprécierait si l'ordre public est en cause.

Non, il est temps de laisser de côté la défiance. Les graves problèmes démocratiques et sociaux sont là. Il faut purifier notre atmosphère et ramener à nous ceux qui s'en étaient écartés. En suivant le Conseil fédéral dans cette voie, vous marquerez un point important dans l'histoire de notre pays. *(Bravos répétés.)*

Après M. *Speiser*, qui expose le point de vue de la majorité de la commission, M. *Favon* explique qu'il ne croit pas qu'écarter les questions confessionnelles, ce soit avancer les questions sociales. Nous sommes les représentants du pays, et il faut que tout ce qui agite le pays trouve son écho dans cette salle. Nous jugerons au plus près de notre conscience, avec le désir d'apaiser les passions confessionnelles. Ces passions n'en existent pas moins. En les remettant au Tribunal fédéral, on en fera une autorité politique et on poussera à y faire entrer des hommes de parti. Vous aurez cessé d'être les représentants de l'intérêt politique du pays ; vous aurez fait entrer cet intérêt drns le sanctuaire de la justice.

M. *Curti* est fâché d'avoir à prendre parti contre M. Favon. L'orateur reprend les causes confessionnelles célèbres et montre à quel point le rôle de l'Assemblée fédérale comme autorité judiciaire a été défectueux. Il raconte avec beaucoup de verve l'affaire de Mariahilf. Lorsque, après une profusion inouïe de discours et d'incidents, on arriva enfin à conclure, M. Curti rencontra dans la rue M. de Segesser ; celui-ci lui dit : « Et maintenant *ils* tirent le canon à Lucerne. — Qui ? demanda M. Curti. — Mais, les vieux-catholiques. — Tiens, mais j'aurais cru que c'étaient les catholiques-romains ! » Tant était grande la confusion ! Ces recours ont toujours été une arène des chefs de parti, une manière de traîner des caisses vides à travers tout le pays. Qu'en a retiré cette civilisation que M. Gobat a invoquée ? Le moment est venu de clore la période des luttes confessionnelles. M. Curti ne croit pas que le Tribunal fédéral en deviendra davantage une autorité politique.

M. *Decurtins* ne croit pas que l'attribution au Tribunal fédéral soit dans l'intérêt des confessions. Il la réclame au nom de l'intérêt général du pays. Dans l'antiquité, la religion et la nationalité ne formaient qu'un. L'idée des convictions individuelles est due au christianisme. L'orateur, avec la vaste érudition et la chaleur cui le caractérisent, suit à travers l'histoire les progrès de la liberté confessionnelle. Les luttes confessionnelles à la hallebarde ont laissé leurs circatrices sur nos visages et dans notre sang. Il en restera toujours quelque chose dans le peuple et on pourra à un moment donné soulever, grâce à cela, les masses les unes contre les autres. L'orateur ne le veut pas, et c'est pour cela qu'il votera pour renvoyer ces débats dans les sphères sereines du Tribunal fédéral.

Beau discours, d'un élan superbe.

M. *Hœberlin* parle dans le même sens que M. Favon. Le peuple veut que nous débattions ces questions et que, au besoin, nous les tranchions nettement.

M. *Brunner* est pour la proposition de la minorité, dans l'intérêt du Tribunal fédéral, mais sans enthousiasme.

La discussion est close.

Le président (M. Forrer) présente une manière de voter, M. Locher une autre ; c'est cette dernière qui l'emporte par 71 voix contre 41. Les propositions de M. Hilty seront considérées comme des amendements aux propositions de la minorité de la commission. Il y aura appel nominal sur la votation définitive (proposition de M. Scherrer-Füllemann).

En votation éventuelle, les propositions Hilty l'emportent sur celles de la minorité par 67 voix contre 44.

En votation définitive, la proposition de la majorité (attribution au Tribunal fédéral, soit adhésion en principe au Conseil des Etats) l'emporte par 65 voix contre 58. C'est un événement politique.

Le Conseil national arrive ensuite rapidement et sans incident au bout de la discussion des articles de la nouvelle loi.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 32

LOUIS BREUIL

PAR

Henry Gréville

— On n'épouse pas les vieux ! dit-elle.

— Eh ! eh ! cela se voit pourtant ! reprit Pauline.

Breuil écoutait, l'air tranquille et le cœur ravagé par le souci. La légende du jeune Spartiate dévoré par le renard qu'il tenait caché sous sa robe est mise en action, chaque jour et à chaque heure, dans toute société civilisée. D'ailleurs, Louis était venu pour cela; la destinée n'avait qu'à s'accomplir.

La porte s'ouvrit, et Robin parut au milieu d'un grand silence. M. Sérent alla au-devant de lui et, le prenant par la main :

— Mes enfants, dit-il, c'est notre ami, M. Robin.

Madame Sérent lui tendit les deux mains et le regarda au fond des yeux, sans mot dire : toute sa tendresse de mère, toute son âme de Française étaient dans ce regard. Le ciseleur, un peu embarrassé d'abord de se voir l'objet de l'attention générale, oublia tout à la vue de cette femme silencieuse qui avait tant souffert. D'un geste simple et filial, il l'attira dans ses bras et la serra sur sa poitrine, comme si elle eût été sa mère à lui. Un mouvement léger se fit dans le salon, et Gaston, s'avançant vers Robin, lui serra la main fortement. Dès cette heure, l'ouvrier avait autant d'amis qu'il y avait là de personnes présentes.

Marc Dangier le regardait avec attention, cherchant à se souvenir; depuis le jour où pour la première fois la «Marseillaise» avait passé sur les boulevards, il avait vu tant de visages, éprouvé tant d'émotions nouvelles, que la mémoire lui manquait parfois; mais Robin ne l'avait pas oublié, quoiqu'il ne l'eût vu qu'une minute. Quand leurs yeux se rencontrèrent, ils se reconnurent aussitôt.

— C'était vous ? dit Marc; je suis content que ce soit vous !

— Vous n'avez pas oublié ? répondit le ciseleur. C'était beau, n'est-ce pas ? Vous vous le rappelez ? Je vous avais dit qu'on se ferait bien tuer sur cet air-là ! Et vous m'avez répondu : Cela viendra peut-être !... C'était vrai, pourtant, et cela est venu !

Le dîner fut annoncé et la conversation devint générale. Robin n'était ni ignorant ni vulgaire; curieux de tout ce qui concernait son art, il avait fureté dans les musées et dans les bibliothèques, avait vu des milliers d'estampes, lu des centaines de volumes sur la ciselure et la gravure sur métaux, à ce point que dans cette branche il eût pu en remontrer à bien des amateurs et lutter avec un érudit.

La simplicité de ses habitudes et de ses goûts le préservait de la vulgarité, et la famille Sérent passa grâce à lui, une soirée fort agréable, indépendamment de l'intérêt plus particulier que lui inspirait le vengeur de Daniel.

Après le café, quand on fut retourné au salon, les groupes se divisèrent; Marc et Robin se retrouvèrent ensemble, poussés l'un vers l'autre par l'attrait mystérieux de leur première rencontre. Breuil, qui s'était approché, les écoutait comme il écoutait tout, avec une attention inquiète. Son esprit était semblable au doigt d'un homme posé sur un chien de pistolet, en attendant le moment précis de presser la détente; il lui semblait toujours que quelque chose allait arriver.

— C'était superbe ! fit Robin, revenant instinctivement au souvenir du moment où il avait rencontré Dangier. Ce silence qui s'est fait tout à coup pour écouter, et puis ce chant qui approchait comme un tonnerre... Il faut avoir entendu cela pour savoir ce que c'était. Vous y étiez, monsieur ? demanda-t-il à Breuil.

— Non, monsieur, répondit celui-ci.

— Ah ! dans les provinces ce n'était pas la même chose, évidemment ! reprit Robin. La province s'est bien conduite tout de même ! A Nantes, nous avions formé un bataillon de francs-tireurs qui se sont battus comme des enragés; il y en a eu des tués à Châteaudun... Je ne sais pas comment nous avons fait pour nous échapper, nous autres... Enfin, c'est loin, tout cela ! Avez-vous été blessé ? demanda-t-il à Marc.

— Rien ! pas une égratignure.

— Ce n'est que juste. Tout le monde ne peut pas en avoir goûté ! Mais ça ne fait rien. Si on avait voulu, les choses ne se seraient pas passées comme ça ! Si dès le commencement, au lieu de s'en aller aux bains de mer, les gens étaient restés chez eux; si, au lieu d'engraisser les propriétaires d'hôtels, ils avaient gardé leur argent pour autre chose; si leurs maisons n'avaient pas été vides... on ne sait pas ce que la France pouvait faire !

Les poings crispés, il regardait dans l'espace avec une colère mal contenue.

— Tout le monde ne pouvait pas se battre, non plus, Robin ! Soyons raisonnables ! fit Marc en lui effleurant le bras.

— Tout le monde, non ! mais tous ceux qui pouvaient ! Ils n'en avaient pas envie, voilà ! Ce qu'il leur fallait, c'étaient leurs habitudes, leurs pantoufles chaudes le soir; en campagne, pas moyen de tirer la couverture sur ses oreilles dans un lit bien bassiné, n'est-ce pas ? Si vous les aviez entendus ! «Je ne sais pas faire l'exercice, moi ! je brouillerais tout ! Et puis, si j'étais blessé, que deviendrait ma famille ?» Ils se trouvaient des familles toutes neuves pour la circonstance, même ceux qui n'en avaient jamais eu ! Je ne dis pas qu'ils n'auraient point éprouvé grand plaisir à gagner des batailles, pourvu que ce fût par procuration ! Voyez-vous, monsieur Dangier, quand je suis revenu à mes affaires, moi qui avais vécu je ne sais ni comment, ni de quoi, pendant dix mois, et quand j'ai vu revenir aussi de leur côté, gras et frais, des gens qui arrivaient de n'importe où, bien tranquilles et qui ne trouvaient à vous dire qu'une chose : «Eh bien, et nous ? Vous croyez peut-être que c'était amusant, six mois de plage, et en hiver encore !...» j'avais envie de leur broyer les os... Et, si je ne le fais pas, c'est qu'ils n'en valent pas la peine ! Tas de «pantouflards !»

L'indignation avait emporté Robin, et sa dernière parole retentit dans le haut salon comme une fanfare.

Breuil chancela imperceptiblement; le bras de Marine se trouva passé sous le sien sans qu'il sût comment, et c'est le visage de la jeune femme que Robin vit devant lui lorsqu'il promena sur ceux qui l'entourient son regard encore irrité.

— Je vous demande pardon, dit-il en passant la main sur son front. Je deviens mauvais quand je pense à ça; je ne sais pas pourquoi je viens parler de ces choses-là dans la maison de braves gens comme vous, mais c'est plus fort que moi.

Mademoiselle Dangier, avec sa délicatesse ordinaire, s'empara du ciseleur pour détourner la conversation, et Marc put regarder Breuil, vers lequel il n'avait d'abord osé tourner les yeux. Louis s'était assis sur une chaise, car ses jambes tremblaient; avec une douceur infinie, il souriait à sa femme qui lui parlait affectueusement. Mais ce sourire était navré et la voix de Marine n'était pas sûre.

— C'est un brave garçon ! dit Marc en s'approchant; un peu exalté, mais il en faut quelques-uns comme cela...

— C'est un homme de cœur, répondit Breuil dont le visage était resté d'une pâleur livide; vous avez raison, Dangier, il en faut comme cela. Il faut des hommes qui aient le courage de dire ce qu'ils pensent, de même que ceux qui les écoutent doivent avoir le courage de les entendre.

Dangier s'assit auprès de lui et appuya très légèrement le bras sur son épaule, comme pour lui faire sentir l'affectueuse étreinte qu'il n'osait lui donner de peur d'attirer l'attention. Marine leva les yeux sur Marc et lui adressa dans son regard toute sa reconnaissance et son amitié. Breuil, entre eux, les regardait alternativement, étudiant leurs visages comme s'ils étaient nouveaux pour lui; il y voyait peut-être, en effet, des choses nouvelles; mais son âme n'en prenait point d'ombrage. Sous le coup cruel qu'il venait de recevoir, il avait acquis une lucidité étrange et il comprenait bien que ces deux êtres, tendrement unis par l'affection, étaient ses meilleurs et ses plus vrais amis.

— Voilà la voix de la vérité, dit doucement Louis Dangier; la vôtre était celle de l'amitié; l'opinion publique a parlé, son arrêt est indiscutable. Je vous remercie de l'avoir atténué pour m'épargner de plus grands chagrins.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

CONSEIL DES ETATS. — Sur le rapport de M. Müller, un crédit de 2,925,000 fr., sur le budget de 1893, est accordé pour la commande complémentaire de 25,000 *fusils*, avec 300 cartouches par fusil. Ces fusils sont destinés à former la réserve normale de l'armée active.

Puis le Conseil reprend la discussion du projet de *monopole des allumettes*.

M. *Bossy* (Fribourg) combat le projet. Il suffirait, selon lui, d'interdire l'emploi du phosphore jaune. On l'avait fait il y a dix ans. Les premières allumettes sans phosphore jetées sur le marché ne remplissaient pas les conditions voulues. Le public s'impatienta. Les Chambres eurent le tort d'obéir trop promptement à ce mouvement d'impatience. Si elles avaient tenu bon, il est probable que la qualité du produit, les progrès de la science aidant, serait bientôt devenue satisfaisante. Il ne faut pas avoir recours au monopole tant que l'industrie privée peut suffire.

M. *Wirz* (Obwald), quoique adversaire déclaré du socialisme d'Etat, est partisan du projet pour des motifs humanitaires, l'expérience d'il y a dix ans ayant démontré, selon lui, l'inanité de toute tentative d'abandonner à l'industrie privée le soin de fournir des allumettes sans phosphore à des prix abordables et d'une bonne qualité ; car comment le public distinguera-t-il les bons produits des contrefaçons fabriquées à vil prix ?

M. *Eggli* (Berne) désirerait obtenir du chef du Département de l'industrie une déclaration rassurante pour calmer les appréhensions des habitants de la vallée de Frutigen, qui craignent que le monopole ne les prive d'une industrie rapportant bon an, mal an 250,000 fr. répartis en salaire sur un grand nombre de familles.

Pour M. *Romedi* (Grisons), le système des monopoles et le tombeau de toutes les libertés et de la démocratie. Aussi, a-t-il pour devise : *Principiis obsta*. L'orateur a été le seul qui, au Conseil des Etats, ait voté contre le monopole des alcools. On en était enchanté alors ; aujourd'hui, la loi serait certainement rejetée.

M. *de Torrenté* (Valais) trouve que dans toute cette question on a fait un trop grand étalage de sentiments humanitaires, car là n'est pas la question. Le but humanitaire — la suppression de la nécrose — peut tout aussi bien être atteint par la simple interdiction de l'allumette phosphorique. Cette suppression, en effet, s'impose. Mais pourquoi avoir recours pour cela au monopole ? Le monopole ne se justifie que quand on a besoin de beaucoup d'argent ; telle la régie des alcools, qui nous a rendu l'immense service de sauver les finances cantonales et qui, malgré cela, est grandement impopulaire. Une fois le monopole des allumettes introduit, vous aurez nombre d'industries périclitantes qui se mettront sur les rangs et qui attendront que leur tour vienne d'être expropriées à beaux deniers comptants. De tous ces monopoles en perspective, un seul se justifie : celui du tabac, qui imposera largement un objet de luxe.

M. *Héridier* veut qu'on se tienne dans limites de la Constitution. Nous sommes en pays de liberté, les restrictions à cette liberté ne sont admissibles que si elles sont commandées par des considérations impérieuses. Or, qu'est-ce qui nous empêcherait de combattre le phosphore par un simple règlement de police, rendu en vertu de l'art. 34 de la Constitution, et dont l'exécution serait laissée aux cantons. Il est toujours dangereux de faire des accrocs aux principes. Mais surtout pas d'agents fédéraux dans les cantons ! A quoi bon un monopole, du moment qu'il ne doit pas être fiscal ? Ce sera une entrave pour le commerce, voilà tout. Ainsi le canton de Genève a un commerce d'allumettes très considérable avec la Savoie, qui serait forcément supprimé.

Le débat est interrompu et la séance levée à 1 ½ heure.

Nouvelles des cantons

BERNE (*Corr.*). — Les élections de dimanche passé à Berne ont eu ceci de caractéristique qu'elles sont une réponse à la famense manifestation ouvrière qui, il y a quelques semaines, a été faite en faveur du Dr Wassilieff.

Berne n'est pas encore une ville socialiste, heureusement.

La ligne de chemin de fer projetée entre Gümligen et Belp aura une longueur de 5200 mètres et coûtera 550,000 francs, ou 110,000 francs par kilomètre.

Cette voie ferrée est vue de très bon œil par tous les villages intéressés à cette entreprise, particulièrement par celui de Belp qui, sauf la misérable diligence qui fait deux fois par jour la course, est complètement isolé de la ville fédérale.

ZURICH. — La communauté israélite de Zurich a choisi M. Littmann, d'Elbing (Allemagne), pour son rabbin.

— Un jeune homme aux manières distinguées descendait vers le milieu d'octobre dans un des principaux hôtels de Zurich et se donnait pour le fils d'un médecin zuricois. Il se disait également officier de cavalerie.

L'hôtelier, séduit par l'appareuce de son hôte, lui prodigua pendant plusieurs semaines les meilleurs plats de sa cuisine et les plus vieilles bouteilles de sa cave. Mais un beau jour la police intervint.

L'élégant jeune homme n'était qu'un chevalier d'industrie sorti depuis peu de temps du pénitencier de Lausanne. Pendant les quatre semaines de son séjour à Zurich, il avait commis dix-sept escroqueries pour le montant de 602 fr.

Le tribunal criminel l'a condamné à un an de réclusion.

ARGOVIE.— M. Pfisterer, qui tient à Aarau la brasserie de l'Affenkasten, procédait samedi soir, à minuit, à la tournée qu'il a coutume de faire dans les locaux de son établissement avant d'aller coucher.

Comme il s'apprêtait à fermer une des portes, deux consommateurs voulurent entrer pour boire encore un verre de bière. M. Pfisterer refusa. Ces individus déchargèrent alors sur lui plusieurs coups de revolver, dont un l'atteignit au bras et l'autre à la clavicule.

Au bruit des détonations, la police accourut et arrêta le principal coupable, un gypsier allemand du nom de George. Son complice, un Argovien, nommé Mutter, a été arrêté à Suhr.

L'état de M. Pfisterer ne présente pas de gravité.

VAUD. — M. M., de G., député au Grand Conseil, devait rentrer de Lausanne, où il avait assisté à la session de ce corps.

Une voiture avait été préparée pour aller chercher le digne représentant à la gare de Payerne. Le voiturier avait été chargé de faire quelques commissions, dont il s'acquitta fort bien. Il trouva quelques amis, but quelques verres et ne songea plus à aller attendre M. M.

Il rentra à G. tout glorieux d'avoir fait une jolie partie. Arrivé chez M. M., la fille de ce dernier demanda au cocher :

— Et papa, n'est-il pas venu ?

— Lou diabliou té bourlai, lui répond l'autre, ne lai yé pas répeinsa !

Tableau !

Chronique neuchâteloise

*** *Régional N.-C.-B.* — Les essais en vue de la collaudation, pour le tronçon Evole-Gare, ont eu lieu hier et ont été satisfaisants à quelques détails près. Mais la Commune a élevé des objections, relatives surtout à la sécurité publique, sur lesquelles se prononcera le Conseil fédéral, ce qui aura probablement lieu vendredi.

*** *Neuchâtel.* — Ce matin, vers deux heures, la police s'est aperçu d'un incendie qui avait déjà accompli son œuvre dévastatrice au moment où il fut découvert. C'était dans la boutique d'un cordonnier, tenue par une veuve K., rue des Poteaux.

Aussitôt l'éveil donné, les extincteurs fonctionnèrent, bientôt renforcés par les hydrants, et en moins d'une heure on fut maître du feu, heureusement pour le reste de la maison et peut-être pour le quartier.

Tout a été brûlé, au rez-de-chaussée, et rien, dit-on, n'est assuré.

*** *Le crime de Cormondrèche.* — Les nouvelles qu'on a de la victime du drame de Cormondrèche ne sont guère satisfaisantes. Les plaies qu'il porte à la tête sont très graves ; il a passé une nuit agitée et n'avait qu'à moitié sa connaissance.

*** *M. Cornaz.* — Nous apprenons que M. Cornaz est entré en convalescence et nous formons les meilleurs vœux pour sa prompte et complète guérison.

Chronique locale

*** *Société d'apiculture.* — Nous lisons dans la *Feuille d'Avis des Montagnes :*

La société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises a eu son assemblée générale, le 11 décembre courant, dans la grande salle de l'ancien collège, au Locle.

L'assemblée a entendu avec un vif intérêt le rapport de la commission qui avait été chargée de visiter les ruches des sociétaires. Si ce rapport, fort bien rédigé par M. Ed. Steiner, de la Chaux-de-Fonds, a montré les progrès déjà réalisés par quelques-uns de nos apiculteurs, il nous a convaincus qu'il y a encore beaucoup à faire pour que cette branche importante de l'agriculture soit connue et pratiquée dans nos Montagnes, d'une manière intelligente et rationnelle.

Pourtant les résultats mentionnés par le rapport nous ont montré une fois de plus que, même dans nos hautes régions, l'apiculture bien comprise peut être rémunératrice. Ainsi, dans un rucher, aux Planchettes, on a vu plusieurs ruches produire chacune 70 kilos de miel. Au Locle, un rucher a donné un rendement total de 22 quintaux (1130 kilos). Il est vrai que l'année 1892 a été exceptionnellement favorable ; il ne faudrait pas compter sur de pareilles récoltes à l'ordinaire, mais quand Dieu les envoie, elles dédommagent bien des de peines précédentes. D'ailleurs ces peines sont toujours largement compensées par l'intérêt puissant que l'on trouve dans l'étude de nos précieux insectes.

Il y a eu, cette année, chose rare chez nous, deux récoltes bien marquées. La première, celle des fleurs de prairies, a eu lieu en juin et commencement de juillet. A ce moment, on a pu récolter un miel ayant une belle couleur jaune et un très bon goût. Immédiatement après la fenaison, a commencé la seconde récolte, celle des fleurs et plantes de forêts, qui a donné en abondance un miel foncé, brun-verdâtre, d'excellente qualité, plus hygiénique peut-être que le premier, mais ayant moins belle apparence.

Si la saison prochaine se montre quelque peu favorable, la Société se propose d'organiser, à la Chaux-de-Fonds probablement, une exposition agricole qui promet d'être intéressante.

*** *Forces motrices de la Reuse.* — Etat d'avancement des travaux du palier moyen au 30 novembre 1892 :

Le bureau a été installé le 29 septembre 1892.

La vérification des nivellements a, en raison du mauvais temps, duré jusqu'au 7 octobre.

Les travaux à exécuter s'étendent sur une longueur de 3440 mètres et sont divisés en trois lots adjugés à trois entrepreneurs.

Pour le canal souterrain, 19 fenêtres d'attaque ont été ou vont être ouvertes ; le travail y relatif fait au 30 novembre, accuse 199m35.

Il a été fait en outre 26 mètres de galerie principale. (*Communiqué.*)

*** *Bienfaisance.* — La Société du Dispensaire exprime sa vive reconnaissance aux personnes anonymes qui lui ont fait parvenir :

L'une un don de 16 fr. ; l'autre un don de 100 fr. (*Communiqué*).

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 13 décembre. — (*Dép. particulière.*) — La fraction bernoise des Chambres fédérales réunie hier à la *Cigogne* n'a pris aucune décision relativement aux élections de demain.

Il a été laissé à chacun pleine liberté de ses actions.

— M. Harrisson, président des Etats-Unis d'Amérique, vient de nommer M. Chency, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berne.

Berne, 13 décembre. — On mande à la *Liberté :*

La droite votera pour le candidat genevois, c'est-à-dire pour M. Lachenal, puisque M. Ador se retire définitivement.

La droite a pris encore diverses décisions au sujet de quelques projets pendants devant les Chambres fédérales. A une faible majorité, elle a décidé de ne point prendre d'attitude de groupe contre le monopole des allumettes. Chaque député votera selon ses propres vues.

—

Berlin, 13 décembre.— Une motion tendant à suspendre la peine prononcée contre M. Awlhardt pendant toute la durée de la session, a été présentée au Reichstag.

Londres, 13 décembre. — Les aliénés d'un asile des environs de Birmingham, profitant de l'absence de leurs gardiens, ont engagé une véritable bataille dans laquelle il y a eu un tué et un blessé grièvement.

— Dans un discours qu'il a prononcé à Boyt, M. Dillon a annoncé que le Home rule sera offert à l'Irlande avant deux mois.

Service télégraphique de L'IMPARTIAL

Berne, 14 décembre. — Le Conseil national reprend la discussion de l'organisation judiciaire fédérale.

Il adopte un crédit de 1,052,000 francs pour l'hôtel des Postes de Lausanne.

— Le Conseil des Etats discute l'emploi du dixième des recettes de l'alcool par les différents cantons.

M. Schenk dit que la Confédération ne peut pas tolérer que les cantons emploient ce dixième dans d'autres buts que celui de combattre l'alcoolisme.

Le Conseil repousse la proposition Lurati et Reichlin tendant à laisser aux cantons toute liberté pour l'emploi du dixième alcoolique.

M. Deucher réfute les objections contre le monopole des allumettes. Il énumère les avantages de l'exploitation par la Confédération et exhorte le Conseil de donner au peuple l'occasion de faire connaître sa volonté en adoptant le projet.

Bibliographie

La Muse romande (2me année), publiée par A. Maridor et E. Doutrebande. — La Chaux-de-Fonds. 1 vol. 3 fr. 50.

Par ce jour froid et sombre de décembre, le second volume de la *Muse romande* m'est arrivé comme un rayon ; et je viens de le lire d'un trait, tandis que soufflait la bise dans la cheminée et qu'au dehors tournoyaient les flocons, pareils à un vol effaré de blanches abeilles. Et dès les premières pages, j'ai oublié le froid, j'ai oublié la neige : il me semblait être transporté *ailleurs*, dans un jardin aux verts bocages, aux fleurs étoilées, aux murmurantes sources, dans une contrée bénie, toute de lumière, de parfums et de chansons. L'année dernière la *Muse romande*, qui en était alors à son début, reçut du public un excellent accueil. Le volume, cependant, avait été presque improvisé ; il manquait un peu de cohésion. Je n'hésite pas à déclarer celui de cette année supérieur, et, il me semble, de beaucoup ; il a plus de variété, plus d'originalité, il renferme aussi plus de poésie, ce qui est bien la qualité essentielle pour un recueil de vers. Et, quoique les éditeurs — ce dont on doit les louer — se soient montrés d'un parfait éclectisme, il y a de l'harmonie dans cette diversité. Je ne saurais dire en quoi consiste cette harmonie, mais elle y est. L'année dernière, un bon nombre de pièces auraient pu être retranchées sans inconvénient ; cette fois-ci les éditeurs, ayant plus de temps devant eux, ont fait un choix plus sévère. Toutes ces poésies ne sont pas d'égale valeur ; il y en a que je prise médiocrement ; aucune pourtant n'est indifférente, et beaucoup sont charmantes, d'un charme bien à elles, fait de grâce, de douceur, de mélancolie, un charme frais, honnête, délicat, un charme auquel je me suis laissé aller sans restriction. On ne manquera pas d'éplucher ; on se livrera à d'étranges statistiques. Que les éditeurs laissent dire ! Tous ceux dans notre pays qui aiment la poésie recevront avec reconnaissance cette gerbe nouvelle, où l'humble bluet des champs a trouvé sa place, comme l'orchidée. Oui, il plaira, ce livre, non dans toutes ses pages, mais dans la plupart. Et j'estime que notre Suisse romande peut s'en montrer fière. Certes, il n'y a pas là de très grandes envolées ! Nos poètes ne tentent guère de téméraires escalades. Leurs chants, presque tous, sont dans une note discrète et fine. Mais pour celui qui entreprendra ce voyage à travers notre poésie, quels jolis coins pleins de fraîcheur, quelles bonnes senteurs agrestes, quels ravissants petits chemins sous la feuillée ! Et que personne ne s'effraie des quelques morceaux d'allure plus ou moins décadente qui se trouvent dans ce recueil ! Là aussi, il y a du charme, rare et subtil, et ceux-là aussi ont du talent, et ces morceaux écartés il eût manqué une couleur à ce prisme poétique.

On me permettra de ne citer personne. A chacun son goût, et telle page qui ne m'enchante qu'à demi plaira peut-être beaucoup à d'autres. Mais, je le répète, cette lecture m'a fait passer d'exquises heures. Ah ! la belle, la divine chose que les vers ! Et comme il faut profiter de l'âge heureux où, sans être pris encore dans l'engrenage des réalités, on peut se laisser aller à la pente de la rêverie, et, par les sentiers criblés de soleil, glaner des vers dans chaque églantine, dans chaque marguerite !... Plus tard, les loisirs manquent pour flâner ainsi... En lisant ce 2me volume de la *Muse romande*, j'ai senti comme une nostalgie m'étreindre le cœur... Mais après tout qu'importe !... La Poésie vit sur notre terre romande ; il ne tient qu'au public qu'elle y prospère toujours davantage. Nous espérons bien que des encouragements de plus en plus nombreux permettront à MM. Maridor et Doutrebande de continuer et de développer leur entreprise. Et chaque année s'enrichira la gerbe, et il y aura de la joie et du rafraîchissement pour les âmes. Car l'homme ne vit pas seulement de pain.

Adolphe RIBAUX.

Demandez le numéro spécimen gratuit du TRADUCTEUR à l'Imprimerie A. Courvoisier

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds
(Société anonyme)

COURS DES CHANGES, le 15 Décembre 1892.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance demande	Courte échéance offre	Trois mois demande	Trois mois offre
France	2½	99.97½	.....	100.—	...
Belgique	2½—3	99.85	.....	99.90	
Allemagne	4	123.47½	.....	123.75	
Hollande	2½—3	208.—	.....	208.10	
Vienne	4	209.—	.....	209.10	...
Italie	5	96.35	.....	96.55	
Londres	3	25.12½	.....	25.14	
Londres	chèque	25.13	.....	—	
Russie	6	2.45	.....	2.43	
BBque Français	pr 100	100.—			
BBanque Allemands	pr 100	123.45			
20 Mark or	pr 100	24.69			
B-Banque Anglais	pr 100	25.10	—		—
Autrichiens	pr 100	208.70			
Roubles	pr 100	2.45			
Dollars et coup.	pr 100	5.12	—		
Napoléons	p. 20 fr.	100.05			

Escompte pour le pays 3 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

La Congoline

Produit guérissant, en deux ou trois applications, les crevasses, les gerçures et les rugosités de la peau du visage. Se trouve partout. Créateur **Victor Vaissier.** H-9210-x 14395-3

Toutes les communications concernant les demandes d'adresses, les abonnements et annonces doivent être adressées à **l'Administration** et non à la **Rédaction** de L'IMPARTIAL.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Les Cartes de Visite.

Avec le mois de décembre revient la saison des cartes de visite, dont la mode, est loin d'être abandonnée. Un certain ralentissement s'est produit l'année dernière, mais la cause de ce dénigrement cessant, la mode d'échanger des cartes pour le commencement de l'année reprendra un nouvel essor.

L'usage des cartes de visite doit dater du jour où un calligraphe, choqué de ne trouver chez le peuple que des registres crasseux, des plumes épointées trempant dans une encre bourbeuse, incolore, s'avisa d'écrire à l'avance et commodément son nom sur de petits carrés de carte qu'il déposait en l'absence de ses amis.

Cet usage était trop commode pour ne pas se généraliser. Les détracteurs de la carte de visite oublient trop les services rendus par ce petit morceau de carte. Qui de nous n'y a eu recours pour marquer sa visite chez un ami absent, pour se rappeler au souvenir de personnes avec lesquelles on a des relations à conserver ou pour indiquer un changement de domicile.

La mode des cartes de visite changea souvent. Jusqu'en 1835, dit Larousse, la carte de visite sur carton mince fut la seule en usage ; mais à cette époque, un papetier exhiba de nouvelles cartes faites sur carton blanc encadré d'une dentelle à jour, et dont le centre était occupé par une gouache, ou une aquarelle, ou un sépia, au milieu de laquelle se trouvait le nom de la personne, placé, soit sur une pierre figurée à dessein dans un paysage, soit sur tout autre endroit spécialement destiné à cet effet : ce fut ce qu'on appela la carte artistique. Cette innovation qui fut d'abord adoptée par la mode, tomba presque aussitôt dans le mauvais goût, et l'on en revint à la carte simple ; mais ce futile morceau de carton subit dans son format et son aspect des transformations multiples : tantôt il fut d'usage absolu, sous peine de manquer grossièrement aux lois de la mode, d'avoir des cartes de visite très grandes, au milieu desquelles le nom se trouvait gravé en caractères microscopiques ; plus les lettres étaient fines et difficiles à lire, plus le possesseur des cartes passait pour un raffiné de bon goût.

Plus tard, ce fut tout le contraire, il fut convenu que la carte devait être de moyenne grandeur et l'inscription du nom en lettres énormes. On vit aussi un moment des cartes autographiques, c'est-à-dire offrant le fac-similé de la signature de la personne. Un jour, on s'avisa de remarquer que la carte en porcelaine glacée était devenue banale, et on la remplaça par la carte sur papier bristol. Depuis quelques années la carte qui se faisait presque exclusivement en lithographie se fait en typographie ; l'invention des machines à pédales et surtout des machines Magand a fait naître un véritable commerce, surtout aux approches du jour de l'an, où de nombreux industriels se font une concurrence désastreuse aussi préjudiciable à leurs intérêts qu'à ceux des imprimeurs établis, en livrant à des prix dérisoires, des cartes imprimées il est vrai, avec des caractères écrasés sur bristol commun. Cette concurrence est en grande partie cause de la défaveur qui semble depuis quelques années vouloir s'attacher à la carte de visite en typographie. Nous ne saurions trop blâmer les imprimeurs qui n'ont pas hésité à suivre sinon à précéder ce mouvement et ont consenti à baisser leurs prix d'environ 50 %. Que n'ont-ils pas fait comme certaines imprimeries spéciales de cartes qui se sont efforcées de retenir leur clientèle en ne livrant que des cartes sur beau bristol, avec des caractères neufs. Ils ont vu, certes, le chiffre de leurs affaires baisser pendant un an ou deux, mais leur bénéfice ne baissait pas proportionnellement à celui de leurs confrères. Comme la clientèle sérieuse exigera toujours un travail bien fait, il arrivera, et cela sous peu, qu'ils auront rattrapé les clients qui s'étaient éloignés d'eux, à la recherche du bon marché.

Carte de Visite en tous genres

Imprimerie A. Courvoisier

PRIX MODÉRÉS

RECETTES DE TANTE JEANNE

Moyen de conserver les pommes de terre.

Dans un lieu sec, élevé sur terre ou carrelage, on place une couche de pierre de 10 à 12 centimètres d'épaisseur, les pommes de terre saupoudrées de plâtre blanc sont déposées par couches successives de paille et de tubercules qui se conservent ainsi entièrement. sans jeter ces longues pousses qui les rendent mauvaises pour la consommation et même pour les semailles. Les couches peuvent être soutenues par des piquets sur lesquels on cloue des planches jusqu'à une hauteur de 2 à 3 mètres. Avant de faire usage des pommes de terre conservées de cette façon, il faut les laver à grandes eaux.

Le tabac.

N'oubliez pas que fumer provoque la soif et amène une dépression vitale ; de plus, comme très fréquemment on crache en fumant, on épuise sa salive et il s'en suit des forme de dyspepsies douloureuses.

Le hoquet.

On indique un remède bien simple pour arrêter instantanément le hoquet, qui est parfois très désagréable lorsqu'on se trouve en compagnie. Il suffit, dit-on, de prendre une prise de tabac.

CREDIT MUTUEL OUVRIER

Remboursement des dépôts, Série B, 6e émission, **dès le Jeudi 5 janvier 1893.**

Une nouvelle série B, 7e émission, s'ouvrira le **2 janvier 1893,** On délivre des carnets **dès maintenant.**

Tous les carnets de dépôts seront retirés **dès le 24 décembre 1892,** pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification.

Les Samedis 24 et 31 decembre 1892, le bureau sera fermé à 6 heures du soir.

Escompte ; Comptes-courants ; Prêts sur titres et hypothécaires ; Recouvrements ; Garde, Achat et Vente de titres ; Encaissement de coupons ; Rentes viagères, Contrats d'assurances sur la vie **« Le Phénix »,** et contre les accidents **« La Rhénania »,** aux meilleures conditions. 14754-8

Occasion exceptionnelle

Pour **55 fr.,** on obtient un

RÉGULATEUR

première qualité, **à poids et sonnerie,** réglage de précision; cabinet soigné en noyer de 1m20 de hauteur. Grand choix en tous genres chez 11395-10

A. Weber-Humbert

73, rue du Doubs 73.

Bons vins rouge et blanc de table, garantis naturels à **francs 35** l'hectolitre, par fût de 230 litres environ. Rabais par fûts de 650 litres. — **Excellents vins rouges pour la bouteille,** depuis 70 francs l'hectolitre. — Muscat d'**Asti,** en fûts et en bouteilles. — **Vermouth** de Turin, etc. — Demander échantillons à M. A. CABET, négociant, Route de Carouge 74, Genève. — **Représentants sérieux seraient acceptés.** 14035-23

ATTENTION

A partir de Samedi prochain, on trouvera **rue de la Serre 30,** un bel assortiment de

Fruits, Légumes, Fromages
Œufs, Beurre

ainsi que du **vin blanc** et **rouge** à emporter ; le tout à des prix très modiques. — Se recommande, 14064-1

A. HUGUENIN

30, RUE DE LA SERRE 30

Magasin à louer

Pour St-Georges 1893, à louer à la rue du Parc 66 un magasin avec logement de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. Ce magasin conviendrait parfaitement à un marchand de chaussures, commerce qui n'existe encore pas dans le quartier.

S'adresser au gérant Alfred Guyot, rue du Parc 75. 14407-3

A vendre

faute de place plus de **1000 livres divers,** plusieurs ouvrages importants, 3 grands dictionnaires français et latin, se composant un en 3 grands volumes, un en 2 volumes et un en 1 volume, plus une quantité de brochures et petits livres divers. Occasion exceptionnelle, vu que le tout sera cédé pour 150 francs.

A la même adresse, à vendre un magnifique album de timbres, renfermant plus de 2000 timbres différents, tous beaux et bien conservés. 14405 3

Adresser les offres par écrit, sous chiffres **14405,** au bureau de l'Impartial.

Papeterie A.-E. Matthey

23, — Rue Léopold Robert — 23.

Maroquinerie

ALBUMS de photographie, de poésie, de dessin. 14397-3
Portefeuilles, Buvards, Serviettes, Echéanciers. Porte-monnaies. Porte-photographies.

Papeterie de luxe

BOITES RICHES, renfermant papier et enveloppes, dernière nouveauté. CARTES-BILLETS.
BOITES ÉLÉGANTES, depuis 70 centimes.
LIVRES D'IMAGES pour enfants. Bibliothèque rose, illustrée. Livres pour étrennes, brochés ou reliés.
BOITES et CASSETTES de COULEURS. Modèles à colorier.

Articles en laque

CASSETTES en bois. BOITES à jeux, à mouchoirs, à gants.

Choix immense de

Cartes de table, *de nouvelle année et de fêtes.*

14396-3

Weinacht- und Neujahrs-Geschenke

findet man stets in grosser Auswahl

im neu eingerichteten Bijouterieladen

A. RICHARD-BARBEZAT

18, PLACE JAQUET-DROZ, 18

zwischen dem Bahnhof und dem Cercle du Sapin

LA CHAUX-DE-FONDS

Auswahl-Sendungen. *Mœssige Preise.*

FROMAGES

Ayant fait un achat considérable en Fromages pour fondues et dessert, tels que : 14536-4

Emmenthal
Chaux-d'Abel
Bergeonne

en meules de 15, 25, 50 et 100 kilos, à des prix très avantageux défiant toute concurrence.

Au Magasin d'Epicerie-Fruiterie, rue de la Balance 12 a

Se recommande, ***F. Schmidiger-Fluckiger.***

AMIDONNERIE ROYALE

F. HEUMANN & Cie, à Anvers

N'employez que

L'AMIDON HEUMANN

avec marque

L'AIGLE

vous serez **certain d'avoir toujours le meilleur de tous les amidons et le meilleur marché.**

16 Diplômes et Médailles d'Or, depuis 1865, date de la fondation de l'usine.

Vente en gros chez M. François HENRY, Denrées coloniales et Vins, la Chaux-de-Fonds, et en détail dans tous les bons magasins d'épicerie-mercerie. 2249-2

Attention !

A LA RENAISSANCE

38, Rue Léopold Robert, 38

Grand choix de tous les **ARTICLES D'HIVER,** tels que : Châles russes, Châles et Echarpes de soie, Sorties de Théâtre, dernière nouveauté, Tabliers en tous genres, etc. Camisoles et Caleçons pour Dames et Messieurs. Articles de fantaisie.

Bonneterie — Ganterie — Mercerie — Broderies Nouveauté

IMMENSE CHOIX DE CORSETS

Jusqu'à fin décembre toute personne faisant un achat de fr. **10** *recevra un JOLI CADEAU à titre d'étrennes.* 14399-1

A LA RENAISSANCE

38, Rue Léopold Robert, 38

Rue Léopold Robert, prés la Poste,

à louer pour Saint-Georges 1893

un bel appartement de 7 pièces

au premier étage, avec balcon.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 14436-3

RHABILLEUR

Un horloger de la Suisse allemande demande un ouvrier de toute moralité, bien au courant des rhabillages de montres ancre et cylindre. — S'adresser pour tous renseignements à MM. Junod fils et Cie à la Chaux-de-Fonds 14701-2

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin **que d'une** tasse de bouillon.— Ce but est merveilleusement atteint par le 14346-3

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

Au magasin de cuirs

de

E. LEUZINGER

9, rue Neuve 9.

Excellente **Graisse pour la chaussure à 60** centimes la boîte.

Reçu également un très joli choix de **dessus pour pantoufles** en peluche et velours, pour dames et messieurs, à 3 fr. 50 c. la paire. 14439-3

SAVON TONKINOIS

pour nettoyer et polir : Marbres, glaces, vitres, verres, boiseries, peintures, vernis, parquets, meubles, métaux, bijoux, ustensiles de cuisine, couverts, couteaux, pierres d'évier, etc. **Indispensable dans chaque ménage,** dans les hôtels, cafés, etc. En vente partout **50 ct. le morceau de 800 grammes.** Fabrique **Crovetto,** 5, rue Grenus, **Genève.** 7704-14

VENTE D'UNE MAISON

A LA CHAUX-DE-FONDS

Les héritiers de M. **Henri-Auguste DROZ,** voulant sortir d'indivision, exposeront en vente aux enchères publiques, par voie de minute, l'immeuble qu'ils possèdent à la Chaux-de Fonds, consistant en une **maison d'habitation** portant le **N° 9 de la Rue de la Promenade,** un petit bâtiment à usage de lessiverie, et un terrain d'aisances, le tout formant l'article 25 du cadastre.

La maison est assurée fr. **55,000 ;** elle a un revenu annuel de fr. **3,220 ;** la lessiverie est assurée pour fr. **1,500.**

La vente aura lieu aux conditions du cahier des charges, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **Lundi 26 décembre 1892, à 2 heures de l'après-midi.**

S'adresser, pour visiter l'immeuble à M. **Jules Roth,** rue de la Promenade n° 9, et pour les conditions de la vente à l'Etude **J. Breitmeyer,** notaire à la Chaux-de-Fonds. 14416-2

Vente publique mobilière

Lundi 19 décembre courant, dès 1 heure précise de l'après-midi, la veuve et les enfants de feu **Ulysse Wuilleumier,** à la Combe-du-Pélu, commune de la Ferrière, exposeront en vente publique et volontaire, en leur domicile et sous de favorables conditions, savoir :

Quatre vaches laitières, trois génisses portantes, une jument portante, deux jeunes chevaux, deux moutons et deux agneaux, deux truies portantes et cinq petits porcs, des poules et un coq, six chars à échelles, deux traîneaux, deux grandes glisses ferrées, un battoir à bras, deux herses, une piocheuse, un moulin à vent, un hache-paille, deux bancs de charpentier, un tour à tourner, quatre harnais complets et un grand assortiment d'instruments aratoires, des meubles meublants, de l'avoine, de l'orge et du seigle, environ 40 toises de foin à consommer sur place et plusieurs autres objets. 14403 1

Renan, le 5 décembre 1892.

Par commission :

A. MARCHAND, notaire.

GRANDE LIQUIDATION

de tous les Ouvrages hte nouveauté

& ARTICLES DE LAINE

chez Mme HUGUENIN-PERRELET

14442-3 **Rue Fritz Courvoisier 3**

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES EN TOUS GENRES

A LA CONFIANCE

11, RUE LÉOPOLD ROBERT, 11

LOCLE **CHAUX-DE-FONDS** BIENNE

Etrennes 1893 Etrennes

Exposition d'ARTICLES D'ETRENNES, tels que :

Bonneterie

Châles russes, 120 cm. . . . Fr. 3 95
Fanchons, toutes couleurs. . » 1 25
Capots pour dames et enfants; » 1 60
Camisoles, Caleçons, Bas.
Chaussettes en laine pour hommes, dames et enfants, toutes les grandeurs, à des prix très bas.

Parapluies

Parapluies satin de Chine, genre nouveau . . . . . Fr. 1 95
Parapluies pour enfants, laine et soie, très belle qualité . » 5 25
Parapluies nouveauté, pour dames, av. canne tr. élégante, » 4 95
Parapluies haute nouveauté, pour dames et messieurs, tous les prix, jusqu'à . . » 30 —

Jupons

Jupons en moleton . . . . Fr. 3 80
Jupons en drap . . . . . » 7 —
Jupons nouveauté . . . . » 9 —
Jupons doublés . . . . . » 12 —
Jupons jusqu'à . . . . . » 25 —

Tabliers

Tabliers orléans . . . . . Fr. 1 —
Tabliers orléans, première qualité . . . . . » 1 75
Tabliers soie, depuis . . . » 6 50
Tabliers soie riche jusqu'à . » 20 —

Mercerie

Un joli choix de Boîtes de mercerie, contenant chevilières fil, aiguilles, épingles, dé, etc., ... » 1 25
Aiguilles. le paquet de 25 . . » — 05
Grand choix de Boutons, Fil à coudre, Cordonnet, Soie de toutes couleurs, Laines à tricoter, Passementerie, etc.

Boas plumes et fourrure

Boas plumes long. 2 m. 50, depuis 5 fr. 95 à 30 fr.
Tour de cou, depuis 1 fr 50 à 5 francs.
Boa fourrure, longueur 2 m. 56 Fr. 6 50
Boa fourrure à longs poils, longueur 3 mèt. . . . . » 7 50
Boa très belle fourrure jusqu'à. . . . . » 35 —

Tapis

Descentes de lit, en jute . . Fr. — 75
Descentes de lit velours, première qualité, grandeur 135/63 cm, prix exception. » 6 75
Descentes de lit, velours, plus grandes, depuis 10 fr. à . » 35 —
Carpettes, Milieux de salon, depuis 21 fr. à . . . . » 140 —
Tapis ficelle, larg. 90 cm, le m. » — 90
Tapis ficelle, largeur 90 cm. . » 1 25
Tapis ficelle, largeur 90 cm . » 1 75
Tapis laine rayé, larg. 90 cm . » 3 95
Tapis laine jolis dessins . . » 5 —
Tapis laine double face, larg. 90 cm . . . . . » 7 75
Tapis moquette larg. 67 cm, le mètre depuis . . . . . » 3 25
Tapis de table, grand. 135/135 cm, depuis . . . . . » 1 75
Tapis moquette anglaise, 160 sur 160 cm . . . . . » 30 —

Cravates

voir l'étalage **Cravates**

Fourrures

Pèlerines imitation . . . . Fr. 1 —
Manchons noirs, doublés soie » 1 75
Manchons noirs, tr. belle qual. » 3 25
Manchons en loutre . . . . » 7 —
Manchons en skungs . . . » 10 —
Manchons, très belle fourrure, jusqu'à. . . . . » 35 —
Cols officier . . . . . » 1 25
Toques de fourrure . . . . » 2 25
Rotondes, 135 c/m., doublées ventre de gris, col skungs » 59 —
Rotondes, 135 c/m., doublées, dos de gris, col skungs . » 129 —
Grand Manteau pelisse, à contre plis derrière, doublé dos de gris . . . . . » 195 —

Ganterie

Gants fourrés Jersey, pr dames longueur 4 boutons. . . » — 75
Gants Jersey pour enfants . » — 50
Gants de soie, bords fourrure, » 1 65
Gants de soie, pour soirées, longueur 6 boutons. . . » 1 75
Grand choix de Gants de peau glacés, Jersey, Tyrol, pour messieurs, dames et enfants.

Layette

Douillettes doublées. . . . Fr 10 —
Grande pelisse cachemire crême et couleurs, depuis . . . » 14 —
Grande pelisse cachemire crême et blanches, riche broderie soie, depuis 25 fr. à . . » 80 —
Capotes d'enfants, blanches et couleurs. . . . . » 2 25
Brassières en laine . . . . » 1 25
Bavettes, depuis . . . . . » — 20
Langes de flanelle . . . . » 2 75
Robes de baptême en moleton peluché . . . . . » 7 —

Lingerie

Bonnets de matin dentelle . . Fr. 2 —
Bonnets de matin parisien . . » 5 —
Joli choix de **Parures.**
Serviteur en toile très finement brodée, avec manchettes . » 3 50
Mouchoirs coton, à bord, la dz. » 1 25
Mouchoirs coton blanc, la douzaine . . . . . » 1 25
Mouchoirs coton blanc, à bord couleur, la douzaine . . » 2 25
Mouchoirs fil blanc, la douz. . » 5 —
Mouchoirs fil en boîte la douzaine, depuis . . . . . » 7 50

Un grand nombre d'OBJETS UTILES, ARTICLES de PARIS, de VIENNE et du JAPON, au choix, depuis fr. 1, 2, 3, 4 et 5

Rayon de Tissus pour Robes

ROBES de 6 mètres, étoffe 1m.05 de large, pure laine, la coupe pour **7.20**

ROBES de 6 mètres, étoffe forte cheviotte flaminées, dernière nouveauté, la coupe pour. **8.75**

ROBES de 6 mètres, étoffe forte, bonne qualité, toutes les teintes, la coupe pour **6.60**

ROBES de 6 mètres, belle étoffe rayée, forte qualité, la coupe pour **4.50**

Grand Assortiment de COUVERTURES de VOYAGE, de LIT, etc., etc.

SOIERIES

PELUCHE SOIE toutes les nuances, largeur 0m.45, le mètre 3 fr. 95 c.

SURAH de toutes teintes, pour ROBES, depuis 3 fr. 75.

BÉBÉ JUMEAU Grand choix de **POUPÉES ARTICULÉES**
Hauteur 0m25, **3** fr. — Hauteur 0m30, **4** fr. — Hauteur 0m32 jusqu'à 0m60, **voir l'étalage.** 13907-15

Magasin d'Articles de Ménage

RUE ST-PIERRE, 2

GRAND ASSORTIMENT

d'Articles pour Cadeaux

Porcelaine blanche et décorée, dîners, déjeûners, tasses à thé, à café et de fantaisie. Plats à fruits et à desserts. Garnitures de lavabo. Cache-pots. Cristaux. Vases à fleurs. Services à liqueur, à vin et à bière.

Plus de 100 modèles de chopes à bière avec couvercle.

Faïence, Poterie, Théières, Pots à lait en terre à feu, des decors les plus nouveaux.

Fer battu, fer émaillé, Ferblanterie, Couleuses, Porte-poches, Paniers à boucherie. Balances de familles. Moulins à café. Fers à repasser métal anglais. Théières, Cafetières et Huiliers.

Boisellerie, Salières. Boîtes à épices, Paniers à services.

Brosserie, Brosses à parquets, Brosses à habits, Brosses à cheveux, Brosses de chambre.

Lampisterie, Lampes à suspension, Lampes de table, Lampes pour magasins et cafés donnant une très forte lumière, **Quinquets brevetés** et Quinquets ordinaires.

Services de table, Cuillers, Fourchettes et Couteaux.

Verrerie pour hôtels et cafés.

Verres à vitres. Posage de carreaux à domicile.

Se recommande, 14349-4

Antoine SOLER

Accord et Réparations D'ACCORDÉONS

Se recommande, 14582-1

JAMES PERRET

Eplatures, Bonne-Fontaine 13

Tapis. Si vous voulez faire faire des tapis, adressez-vous à Mlle **Adèle Bilat,** aux Chenevières (près Emibois). 13583-1

GUERISONS RADICALES

Les soussignés attestent que, par l'emploi des médicaments de M. **A. KUPFER, herboriste** à **Landeron.** Ils ont été complètement guéris des maux ci-après :

Impuissance, douleurs de matrice, de poitrine et gastriques, fleurs blanches, paralysie des nerfs, etc., Elima Spycher, Spiez ; Anna Meier, Waldenbourg ; Elisa Galli Spitzenberg ; Rosa Galli id.

Faiblesse de la vessie dès la jeunesse, Joh Tritten, St-Stephan ; Charles Schafroth, Rothenbach ; Louis Hinni. Schwarzenbourg.

Dartres ayant duré des années, Fritz Garo, Tschugg.

Faiblesse de la vue et inflammation des yeux, Arnold Hess, Bözingen.

Glandes persistantes, Emile Poma, Môtier. H 7379-Y 10352-2

MAGASINS de L'ANCRE

A. KOCHER

Dès aujourd'hui, mise en vente des

Confections pour dames

et fillettes.

☛ *Nos achats importants faits directement sur place, nous permettent d'offrir un choix considérable de Modèles les plus nouveaux à des* **prix très réduits.** 10477-1

EXPÉDITION FRANCO

Commis

Une maison d'horlogerie en gros de l'Allemagne du Nord demande pour le mois de janvier un jeune homme, si possible au courant de la partie. — S'adresser au comptoir Ingold & Schüpfer, rue de l'Envers 26. 14640-2

DÉCOUPAGES

A vendre de jolis découpages, tels que : Cadres pour photographies, Porte-montres, Porte-cartes, Ecritoires, Calice pour fleurs, Coins de chambres. Boîtes à gants et à mouchoirs. On fait sur commande.

S'adresser **rue de la Demoiselle N° 46.** 14552-1

ON DEMANDE A LOUER

De suite un **entrepôt** pour remiser des meubles. 14515-1

S'adresser à la **Brasserie de la Lyre,** rue du Collège 23.

Magasin à louer

A louer pour Saint-Georges 1893 à proximité de la rue Léopold Robert et au centre des affaires un magasin avec appartement et toutes les dépendances nécessaires. 13559-9*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Magasin A. Lemrich

16, Rue de la Serre, 16

En vue des Fêtes de Noël et Nouvel-An, reçu un choix de

TABLIERS NOIRS

à des prix très bas

A la même adresse, **Mlle Alice Lemrich** ayant fini ses apprentissages de couture et cours de coupe, se recommande pour tous les ouvrages de sa profession, tels que : Robes, Confections pour dames et enfants, Chemises pour messieurs et dames, ainsi que des machines à coudre de confiance. 14352-3

Logement à louer

pour Saint-Georges 1893, rue du Pont 17.

Un bon rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, proximité de la place du Marché et gare S.-C. Prix modique.

Même adresse, deux **caves** à louer de suite

S'adresser au premier étage. 14437-13

ŒUFS FRAIS du pays

13990-2*

Au magasin de Comestibles

CHARLES SEINET

Place Neuve 10.

Joli Cadeau de Nouvel-An

A vendre la **petite montre du Tir fédéral de Glaris.**

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14462-5

Pension. Dans une bonne pension bourgeoise. on demande encore quelques bons pensionnaires. — S'adresser rue de la Demoiselle 68, au 1er étage. 14658-2

Enchères publiques

BONNE OCCASION POUR

Cadeaux de Noël et Nouvel-An

Il sera vendu aux enchères publiques, sous le Couvert municipal, le **Mercredi 14 décembre 1892,** dès 10 heures du matin, un lot de **FAUTEUILS** dits **VOLTAIRE** provenant d'une liquidation. 14582-10

OCCASION

Il vient d'arriver un grand choix de **Marabouts** tout soie pour Garnitures, Soirées, Bals, etc.

A l'occasion de Noël et Nouvel-An : Mise en vente d'un magnifique choix de **Rubans** noirs et couleur, **Velours** envers satin, **Peluche** à fr. 3.45 le m., **Surah** à fr. 2.50 le m., **Violettes** depuis fr. 0.50 le m. — **Ganterie, Camisoles, Bijouterie parisienne** dernière nouveauté. 14485-1

MAGNIFIQUES SACHETS PARFUMÉS

au prix du solde.

C'EST

58, rue de la Demoiselle 58

OCCASION

A vendre de gré à gré, pour cause de départ, **une maison d'habitation** bien située, assurée contre l'incendie pour 64,000 fr. et donnant un revenu de 5685 fr.

On est disposé à vendre pour le prix d'assurance.

S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 14577-5

Boucherie - Charcuterie DENNI

14, rue de la Balance 14.

Le VEAU, 1re qual. à 60 et 70 c

le demi-kilo.

Saucisses à la viande, à 1 franc le demi-kilo. 14535-1

Cartes de félicitation. Cartes de communion

Magnifique choix. NOUVEAUTÉS DU JOUR. Prix modérés.

LIBRAIRIE - PAPETERIE A. COURVOISIER

Boucherie-Charcuterie Vve TRIPET

Rue du Temple allemand 71

Génisse 1re qualité . . 70 c. le 1/2 k.
Gros **Veau** . . . . . 60 —
Porc frais, salé, fumé, bien conditionné.

Tous les jours, à partir de 7 heures:

TRIPES A EMPORTER

Lapins frais à **75** *c. le 1/2 kil.*

Saucisse à la viande. . 1.10 le 1/2 k.
— au foie . . . 0.60 —

Tous les jours : 14551-1

SAUCISSES A ROTIR ET BOUDINS

Choucroute. . . . . 30 c. le kil.
Sourlèbe . . . . . 20 —

Se recommande, **Vve TRIPET**

BUREAU

EDMOND MATILE

AGENT DE DROIT

5, Rue de la Cure 5.

GÉRANCE

de l'UNION pour la sauvegarde des crédits (association fondée sur la base de la mutualité). — Contentieux civil et commercial. — Recouvrements juridiques et amiables. — Assurances Vie, Accidents et Incendie. — Vente et Régie d'Immeubles. — Passage et Change pour l'Amérique.

A CEDER :

De gré à gré, à des prix exceptionnellement avantageux, de beaux sols à bâtir, situés dans une localité reliée à la Chaux-de-Fonds par de grandes facilités de communications. — La commune s'intéresserait éventuellement à la construction d'une fabrique en fournissant gratuitement les matériaux de première nécessité.

A REMETTRE :

Pour cause de départ, un **Café-Restaurant** *possédant une bonne clientèle. Par sa situation centrale, près de la Place du Marché, et son excellente réputation, cet établissement offre des chances de prospérité.*

Les propriétaires d'immeubles avec bois sus-assis d'un rendement assuré et d'une exploitation facile **trouveraient preneurs** *sérieux et solvables.*

DISPONIBLE DE SUITE OU PLUS TARD :

Plusieurs capitaux contre garantie hypothécaire en 1er rang. — Intérêt 4 1/4 et 4 1/2 %.

Toute personne désireuse de faire un bon placement, **trouverait à acheter** *des immeubles très bien situés, à proximité de la gare, sur un passage fréquenté, et comprenant deux belles maisons d'habitation avec deux étages sur le rez-chaussée, sept fenêtres de façade, et de vastes jardins d'agrément.* 14400-4

Seule Agence à la Chaux-de-Fonds pour l'obtention directe de Renseignements commerciaux sur tous pays.

Succursale de la Maison ROMMEL & Cie de Bâle, agence centrale maritime patentée. — Représentants de la Compagnie transatlantique et des principales lignes postales.

PENSION

Pension soignée pour messieurs, ainsi que chambres à louer avec ou sans pension, dans une respectable famille.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 13728-7

Ateliers de Travaux de Ferblanterie

J. HUG

15, rue de la Paix et rue du Temple Allemand 109.

Domicile : **rue de la Paix 15.**

Entreprises pour bâtiments et Réparations.
Fourneaux et Tuyaux en tous genres.
Conduites pour latrines et lavoirs en plomb et en fer fondu.
Caisses d'emballage. 14185-1
VENTILATEURS.

Se recommande à MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs et au public en général, **J. HUG.**

Le Magasin de

CHAPELLERIE, PELLETERIE & FOURRURES

DE

F. ZIEGLER

15, Rue Léopold Robert 15.

est assorti au grand complet pour la Saison d'hiver

Le plus grand choix de **Fourrures haute nouveauté** dans tous les genres et dans tous les prix. **Fabrication** et **transformation** de **Manteaux de fourrure,** ainsi que toutes les **réparations** des articles de fourrure sont faites soigneusement et à des prix très modérés. 14393 2

Grand choix de **PEAUX** en tous genres pour confection d'articles sur commande.

Maison de confiance. — Tous les articles sont marqués en chiffres connus.

Prix modérés

Se recommande, **F. ZIEGLER, pelletier.**

Succursale : Rue Madeleine 6, Lausanne.

GRAND BAZAR PARISIEN

46, Rue Léopold Robert 46, la Chaux-de-Fonds

Grand arrivage de Lampes

1000 LAMPES à main, dep. **50** c. et pr horlogers d. **1** fr. **50.**
1000 LAMPES appliques, depuis **60** c.
1000 LAMPES de table complètes, depuis **2** fr. **45.**
400 LAMPES à suspension à contrepoids, dep. **9** fr.
Un grand choix de **LAMPES MIRACULEUSES** à des prix exceptionnellement bon marché.
ABAT-JOUR et **SUPPORTS,** genres variés, depuis **10** c.
ABAT JOUR opale, depuis **50** centimes.
TUBES de lampes, depuis **2 pièces** pour **15** c.
TUBES à gaz, d. **1** fr. **50** la douz. ; en **cristal,** à **35** c. pièce.
ALLUME-FEU incombustibles, à **35** c. pièce.
500 REVEILS BABY. à **5** fr. **95.** 8534 14

Entrée libre

Attention!

Je suis acheteur, au comptant, de n'importe quel genre de **MONTRES** à clef et remontoirs, métal argent et or, ainsi que de **mouvements** clef et remontoirs et **fournitures d'horlogerie.** 14172-10

S'adresser, sous initiales **C. T. R. 14172,** au bureau de l'Impartial.

ABAT-JOUR

POUR

LAMPES

ET

QUINQUETS

DEPUIS

10 cent.

PAPETERIE A. COURVOISIER

1, Rue du Marché

Posage de vis. **Alexandre Jaquemot,** fabricant de secrets en tous genres, boulevard des Crêtets 6, se recommande à MM. les fabricants pour le posage de vis intérieures pour les anneaux. 14653-2

GÉRANCES

Achat et Vente d'immeubles

A. PERRET-GENTIL

5, rue de la Loge — rue de la Loge 5.

A louer de suite

Parc 88, deux logements de 3 pièces.
Ronde 6, un beau pignon de 4 pièces.
Gibraltar 17, un logement de 2 pièces
Hôtel-de-Ville 71, un logement de 2 grandes pièces.

Pour le 23 Avril 1893

Ronde 6, un grand logement de 6 pièces, prix très réduit.
Paix 83, six beaux logements de trois pièces.
Paix 83, deux logements de 2 pièces.

A VENDRE

une **MAISON** près de la place Neuve avec boulangerie, belle situation. Bon rapport. Facilité de payement.

Une **MAISON** avec grand dégagement. Rapport annuel, 8 pour cent. Belle situation. Grande facilité pour le payement. 13932-13

A louer pour St-Georgss 1893 :

un beau et grand **logement** sous-sol pouvant être utilisé pour tout commerce et situé dans un beau quartier de la Chaux-de-Fonds. 14274 2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Reçu un grand choix de

CARTES

de

Nouvelle Année et de Félicitations

chez 14672-1

Mesdames **SCHLEY**

maison de la pharmacie Bech, place du Marché, 2me étage.

A louer pour St-Georges 1893

Dans une maison très bien située, placée au soleil, à des gens honnêtes et propres, plusieurs **APPARTEMENTS,** composés de deux chambres, une belle cuisine avec vestibule, dépendances pour pendre et part à la lessiverie, dans les prix de fr. 430 à 480. La maison est de conséruction récente et représente tout le confort désirable. — S'adresser à M. **J. Blenz,** r. de la Demoiselle 136. 14417-4°

GARDE-MALADES

Mme de Gruffy, garde-malade et masseuse, **85, rue du Parc,** au 2e étage, ayant fait de bonnes études et travaillé 15 ans avec des professeurs de Genève pour les maladies des dames, se recommande à MM. les docteurs et aux dames de la localité.

Massage contre l'insomnie, les névralgies, la constipation, les douleurs, etc, etc.

Nombreuses références de dames de la localité.

Elle prend des dames malades en pension. Soins dévoués.

Elle se rend à domicile. 11812-22

ÉTRENNES

Noël - Nouvel-An

Fabrication d'Horlogerie

SOIGNÉE & GARANTIE

E. GODAT & VURPILLAT

16, Rue St-Pierre, 16

Maison Kollross 14650-8

GRAND CHOIX DE MONTRES

égrenées, or, argent et acier

de 8 à 20 lignes, ancre et cylindre

Bel Assortiment de

MONTRES FANTAISIE

décors joaillerie, émail, etc.

Dernière Nouveauté

Répétitions 1/4 et à minutes.

Prix très avantageux

Quelques heures disponibles pour

Leçons de Violon et de Piano

Prix modérés,

S'adresser chez M. Ed. Robert, Place Neuve 2, au 3me étage. 13729-7

Avis aux découpeurs

Aug. PIMPER, r. du 1er Mars 6

est toujours bien assorti en outils, bois, dessins et fournitures pour le découpage. 14458-2

M. DURIG

recevra vendredi, à l'Hôtel de la Gare. 13 :0-24

Boucherie de l'Abeille

88, Rue de la Demoiselle, 88

à côté de la Pharmacie Cousin

Gros Veau extra à 60 c.

le 1/2 kilo. 14398-4

Toujours bien assorti en beau **Bœuf** 1re qualité extra. **Agneaux.** Spécialité de **Langues de bœuf** et **Viande salée** et **fumée.** — **Choucroute** et **Sourlèbes.**

Se recommande,

J. WORMSER

Fabrique d'horlogerie

soignée et compliquée.

A. Goy

à NYON, canton de Vaud.

Mouvements genre anglais, chronographes compteurs.
Mouvements à ponts chronographes compteur.

EN LIQUIDATION

Mouvements chronographes sous le cadran, **secondes indépendantes,** mouvement fusées.
Chronographes compteurs, 3/4 pl. et différents genres, etc., etc.

GARANTI BONNE QUALITE

Posage de chronographes par séries. 11763-1

TAILLEUSE. Mlle **Marie Jeanbourquin,** tailleuse, rue de l'Industrie 36, au premier étage, se recommande pour de l'ouvrage, soit en journée ou à la maison. Prix modérés. 14657-2

LE DOMICILE DE

MARC BLUM

est transféré dès ce jour

3, Rue de la Chapelle 3

(MAISON de la CROIX BLANCHE)

Achat et Vente de Meubles d'occasion

OUTILS D'HORLOGERIE

en tous genres.

Grand choix de lits ; literie ; canapés ; fauteuils ; chaises ; un secrétaire ; un piano moderne ; commodes ; une table à coulisses et tables en tous genres ; chaise de piano ; régulateurs, glaces, pendules, buffets, balances, bascule, une lampe à suspension, lits d'enfants, poussettes, établis, layettes, ustensiles de ménage, etc. ; une foule d'articles dont le détail serait trop long, vendus à des prix très avantageux. 13010-1

Traîneau

A vendre à prix modique un joli traîneau garni de fourrure. — S'adresser chez M. Ernest Villars, maison du Cercle du Sapin. 14641-2

Goûtez

les

Pains au foie gras

de la

CONFISERIE DOUILLOT

20 centimes la pièce.

Sur commande,

Pâtés de foie gras en croûte de Strasbourg. 14321-1

A VENDRE

une **vache** prête au veau. — S'adresser à M. Glauser, aux Crêtets. 14481-1

POUR FAMILLES

Une institutrice de la Suisse allemande prendrait en **pension** une ou deux jeunes filles qui désireraient apprendre la langue allemande. Prix 40 ou 50 fr. par mois. — Pour les informations, s'adresser à M. **G. Amiet** chez M. **E. Vogel,** confiseur, ou directement à Mademoiselle **A. Amiet,** institutrice à SOLEURE. 14461

Boucherie-Charcuterie de l'Arsenal

19 A, rue Léopold Robert 19 A.

Dès aujourd'hui 14332

Belle **Viande de génisse,** première qualité, à **60** c. le demi kilo.
Gros Veau, à **60** et **65** c. le demi-kil.
Bonne **Saucisse au foie,** à **55** c. le demi-kilo ; par 5 kilos, à **50** c. le demi-kilo. — Toujours de la bonne

Charcuterie cuite.

Se recommande, **Fritz Grossen.**

BUREAU D'AFFAIRES

VICTOR PAUX

AGENT DE DROIT

1, rue du Versoix 1.

Contentieux. Recouvrements. Gérances. Renseignements commerciaux.

Agent des Compagnies : **La Zurich,** *assurances Accidents ;* — **Lloyd de Westphalie,** *assurances Transports. — Administrateur de la* **Société des Intérêts généraux du Commerce Chaux-de-Fonds.**

A LOUER

De suite :

Ronde 15. Un petit appartement de 2 chambres et dépendances ; loyer mensuel, 35 fr. 45. 14312

Ronde 28. Un magnifique appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé au 1er étage ; loyer annuel avec eau, 600 fr. 14313

Ronde 28. Un bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé au 2me étage ; loyer annuel, eau comprise, 500 fr. 14314

Ronde 30. Un bel appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances ; loyer mensuel, 25 fr. 14315

Pour St-Georges 1893 :

Serre 12. Un magnifique logement comprenant tout le second étage et pouvant être utilisé au gré du preneur comme appartement avec atelier, comptoir ou bureau ; tous les frais de réparations et de transformations seront supportés par le propriétaire. 14316

Serre 12. Un bel appartement au 1er étage, cuisine, avec eau et dépendances ; loyer annuel, 800 fr. 14317

Jaquet Droz 8. Un appartement bien exposé, composé de 2 chambres, cuisine et dépendances ; loyer annuel, 500 fr. 14318

Ronde 28. Un appartement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances ; loyer annuel, eau comprise, 475 fr. 14319

A VENDRE

de gré à gré un **IMMEUBLE** avec jardin et terrain de dégagement, situé au centre des affaires. 14320

A REMETTRE

pour le 23 avril 1893, sous des conditions extrêmement favorables, un beau et vaste LOCAL à usage de **café-restaurant** situé au 1er étage, avec appartement au 2me étage et très avantageusement connu sur la place.

Par sa position au centre même des affaires, ce local conviendrait tout particulièrement à des personnes pouvant faire une bonne restauration.

Adresser les offres par écrit au bureau **Victor Paux.** 14523-4

Un bon tapissier se recommande pour tous travaux concernant sa partie, tels que : réparations de meubles garnis et literie ; confection et posage de rideaux, draperie, housses, stores, etc. Se charge également du posage des tapis, nattes, tableaux glacés. Montage de broderies et autres articles de ce genre pour étrennes. Travail soigné, prix modérés.

S'adresser Place de l'Hôtel-de-Ville, chez M. **Bauer,** boulanger. 14163

Bois de bûcher

et des **BRANCHES** à vendre. 14432

USINE STRAUB, rue Léopold Robert 102.

ÉTAT DES BESTIAUX

abattus dans les Abattoirs publics

du 4 Décembre au 10 Déc. 1892.

31 bœufs, 90 porcs, 139 veaux, 24 moutons, 1 chèvre, 1 cheval.

Mme Léonie Tripet, 1 vache.
M. Fritz Grossen, 2 vaches.
M. Joseph Schmidiger, 2 génisses.
M. Louis Heimann, 1 génisse.

VIANDE DU DEHORS

transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 4 Déc. au 10 Déc. 1892.

Mme veuve Wegmüller, 2 moutons, 10 lapins.
M. Zélim Jacot-Hurni, 167 lapins.
M. André Fuhrimann, 2 veaux.
Mme veuve Roth, 32 lapins.
M. Adolphe Barben, 1/4 vache.
M. Samuel, Baumann, 28 lapins.
M. Abram Girard, 65 lapins.

La Chaux-de-Fonds, le 13 Déc. 1892.

Dicastère de la Police locale.

COURS
de Sténographie française
Système Aimé PARIS

Ouverture des Cours le 16 décembre
AU COLLÈGE PRIMAIRE

Le programme de 1re année comprend l'étude de la sténographie positive et cursive, 1er degré.

Prix du Cours : 6 fr. pour 12 leçons
Il est gratuit pour les élèves de 2e année.

Envoyer les inscriptions au **Président de la Société sténographique, rue de la Paix 7,** où on fournira par correspondance tous les renseignements désirables. 14205

BOUCHERIE VEUVE ROTH
8, rue du Stand 8. 14777-6

Beau GROS VEAU, à 60 et 70 c. le demi-kilo
Beaux GROS LAPINS, à 65 et 70 c. »
Se recommande.

L. BIEDERMANN
ébéniste

avise sa bonne clientèle de son changement de domicile, 14778-3

30, Rue du Parc 30.

Il se recommande pour tous les travaux de son métier.

Enchères publiques

VENDREDI 16 décembre 1892, dès une heure après midi, et SAMEDI 17, dès **10** heures du matin, il sera vendu sous le Couvert communal des enchères de ce lieu :

Un piano avec chaise, créances diverses, une pipe, une pièce et une feuillette vin rouge, un fût vin blanc. Vins de Neuchâtel rouge et blanc, Beaujolais, Arbois et Mâcon, en bouteilles, litres et bouteilles vides. Machines à coudre, pendules, régulateurs, cartels. Buffet de service, bureau à trois corps, lits complets, lavabos, tables de nuit, secrétaires, chiffonnières, canapés, tables à coulisses, rondes, carrées, chaises, pupitres, étagères, glaces, grands rideaux, tapis, lampes.

SAMEDI seulement : 95 articles d'épicerie, laine, coton, fil et fournitures diverses, ainsi qu'une partie des vins en fût et ceux en bouteilles, désignés ci-haut.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

La Chaux-de Fonds, le 14 décembre 1892.
14782-1 **Office des poursuites.**

BOIS. A vendre environ 1800 fagots de darre, ainsi que 20 toises beau bois de sapin, situés au Valanvron. Vente en gros ou en détail.— S'adresser à M. S. Huguenin, rue du Doubs 35. 14271

AVIS POUR DAMES
Grand arrivage de 13997
BOAS en plumes
d'une des premières maisons de Paris, à des prix excessivement avantageux,
au Magasin de Chapellerie et Fourrures
F. ZIEGLER
15, rue Léopold Robert 15.

Emprunt. On demande à emprunter la somme de **1000** francs contre bonne garantie, au taux de 5 pour cent. — S'adresser sous initiales **A. L. 14434,** au bureau de l'Impartial. 14434

AUX FUMEURS
AU NÈGRE, Balance 16

A l'occasion du Nouvel-An, grand choix de Cigares en caissons, petits et grands. Spécialité de véritables Havanes importés, qualité extra. Cigarettes. Pipes et Porte-Cigares écume en liquidation. Maroquinerie et tous les articles pour Fumeurs et Priseurs. 13864

AVIS

M. BLASER, pasteur à Langenthal, recevrait au printemps prochain quelques **jeunes gens** désirant apprendre l'allemand et fréquenter les écoles de Langenthal. Bons soins assurés. 14401

POUPÉES

Mlle J. PERRET, modiste, **place de l'Hôtel-de-Ville 5,** au premier étage, se recommande aux dames de la localité pour habiller les poupées. Prix modiques. 14360

A louer

A louer pour St-Georges 1893, rue de la Charrière 4 :

Un 2e étage de trois pièces avec corridor fermé, cuisine et dépendances.

Un 3e étage de trois pièces avec corridor fermé, cuisine et dépendances.

S'adresser pour visiter les logements, à M. **P. Strittmatter,** rue de la Charrière 4, et pour les conditions à M. **Auguste Monnier,** avocat, 5, Place de l'Hôtel-de-Ville. 14218

Commis. Un jeune homme ayant travaillé 5 ans dans une maison d'horlogerie comme commis, cherche une place dans un comptoir ou autre maison de commerce. 14755 3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Un bon graveur-dessinateur-finisseur, régulier au travail, demande une place de suite. 14760-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. Un jeune homme de 21 ans, désire entrer en apprentissage chez un SERRURIER habile.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14761-3

Une jeune fille de toute moralité, cherche une place pour le courant de janvier, pour aider dans un ménage, si possible sans enfants.
S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au 2e étage. 14764 3

Un jeune homme de toute confiance cherche un emploi soit pour aider à la vente pendant les jours de fêtes sur la place du Marché. — S'adresser au Bureau de confiance J. Kaufmann, rue du Puits 7. 14779-3

Un visiteur-acheveur connaissant à fond les échappements ancre et cylindre, quantièmes, l'achevage de boîte, ainsi que les retouches de réglage, cherche une place dans un comptoir de la localité, à défaut il entreprendrait des terminages. Ouvrage fidèle et garanti, certificats et références à disposition.
S'adresser aux initiales **A. B. 14661,** au Bureau de l'Impartial. 14661-5

Démonteur. Un démonteur et remonteur dans les petites et grandes pièces, demande de l'ouvrage à la maison. 14623-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Démonteur. Un bon **repasseur-démonteur,** demande place dans une bonne maison de la localité, ou à défaut entreprendrait des repassages soignés à faire à domicile. 14624-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Peintre. Une jeune fille libérée des écoles qui connaît à fond le métier de peintre en cadrans, cherche à se placer. Si cela est nécessaire, elle s'aiderait aussi au ménage. 14626-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme de 20 ans, cherche une place de suite pour aide dans un atelier ou dans un magasin. — S'adresser chez Mme Schopfer, rue de la Ronde 19. 14630-2

Guillocheur. Un ouvrier régulier au travail et connaissant sa partie à fond, demande une bonne place stable. Entrée à volonté. Certificats de capacité et moralité à disposition. — Déposer les offres aux initiales **A. B. 14635,** au bureau de l'Impartial. 14635-2

Servante. Une servante âgée de 23 ans, cherche à se placer de suite pour faire le ménage. — S'adresser rue du Grenier 12. 14636 2

Guillocheur. Un bon guillocheur cherche une place de suite, ou, à défaut, pour faire des heures.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14664 2

Aiguilles. Une jeune fille de 19 ans, de toute moralité, intelligente, désire trouver une place dans un atelier d'aiguilles. — S'adresser rue des Terreaux 14, au pignon. 14541-1

Un jeune homme de 19 ans, actif et intelligent, cherche de suite ou dans la quinzaine une place de commissionnaire ou autre emploi.
S'adresser à l'épicerie Zozime Guillet, rue du Premier Mars 12 b. 14542-1

Filles. On demande de suite une fille sachant faire la cuisine, et une jeune fille pour aider au ménage.
S'adresser rue Léopold Robert 25, à la boulangerie. 14747-4

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or, ainsi qu'une **apprentie polisseuse.** — S'adresser rue du Collège 21, au 2e étage. 14748-3

Commis. On demande pour entrer immédiatement, dans un comptoir une demoiselle bien au courant de la sortie et de la rentrée de l'ouvrage.
S'adr. rue Léopold Robert 74. 14754-3

Servante. On demande de suite une jeune fille propre et active pour aider dans un petit ménage.
S'adresser au Magasin « A la Renaissance », rue Léopold Robert 38. 14762-3

Une jeune fille est demandée à la Boucherie Parisienne 41, Léopold Robert pour les travaux du ménage. 14763-3

Apprenti. On demande un apprenti GRAVEUR à l'atelier Eug. Brandt, rue du Nord 59. 14765-3

Pierriste. On offre des tournages à faire à domicile. — S'adr. à M. Vuille-Porret, rue du Parc 84. 14771-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage et faire les commissions. — S'adresser chez Mme Breit, rue de la Paix n° 39. 14780-3

Pierriste. On demande de suite un bon ouvrier ou ouvrière, travaillant dans les genres soignés
S'adresser chez M. P. Brunner-Gabus, pierriste et sertisseur, LOCLE. 14703-4

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon de 14 à 15 ans pour commissionnaire. — S'adresser au Magasin, rue de la Paix 49. 14704-3

Apprentie. Une jeune fille pourrait entrer de suite comme apprentie **tailleuse,** rue de la Charrière 14. 14625-2

Servante. On demande de suite une bonne servante, sachant le français et aimant les enfants.
S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 1 a, au 2me étage, à gauche. 14663-2

Domestiques. On demande une femme de chambre, deux sommelières, une servante qui aurait 20 fr. de gage par mois, deux bonnes d'enfants et plusieurs filles pour aider au ménage
S'adresser à M. Kempf, rue Fritz Courvoisier 18. — A la même adresse, on se recommande pour les **moulins à café.** 14637 2

Apprenti. On demande un jeune homme de 16 ans, d'une honorable famille, pour apprendre la boulangerie.
S'adresser à M. Christ. Pfeiffer, boulanger rue du Puits 4. 14662-2

Cuisinière. *On demande une cuisinière expérimentée. sachant bien faire le service d'un petit ménage. Excellentes références exigées. — S'adresser rue Léopold Robert 26, au 1er étage, entre 1 et 2 heures de l'après-midi.* 14517-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or, ayant l'habitude du léger, ou, à défaut, une assujettie. — S'adresser chez M. Marchand, rue de la Charrière 4, au deuxième étage, à gauche. 14546 1

Servante. On demande de suite une bonne servante pour aider au ménage. — S'adresser rue du Puits 9, au 1er étage, à gauche. 14555 1

Appartements. A louer pour St-Georges 1893, les appartements d'une maison, à peu de distance du village. 14770-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer de suite ou pour le mois de janvier. un petit logement d'une grande chambre, cuisine et dépendances. Prix modique.
S'adresser rue du Temple Allemand 101, au Café. 14769-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à deux croisées et au soleil. — S'adresser rue de la Ronde 19, 1er étage, à droite. 14766-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée ou non, à deux fenêtres. — S'adresser chez M. Itten, rue de la Demoiselle 124. 14767-3

Chambre. A louer de suite, rue du Progrès 93 a, au 1er étage, une belle chambre non meublée, indépendante, au soleil. 14768 3

Logement. On offre à louer, un logement au 1er étage, de 4 pièces, avec corridor, lessiverie et jardin, exposé au soleil. — S'adresser à M. Delvecchio, rue du Doubs 17. 14545 4

Chambre. A louer, à une personne de toute moralité, de préférence à un monsieur, une chambre non meublée.
S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 1er étage, à droite. 14678-3

Chambre. A remettre pour le 18 décembre, une jolie chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser à M. Joseph Meier, rue du Premier Mars 4. 14711-3

Appartement. A louer de suite un bel appartement et un **pignon.** — S'adresser rue du Progrès 3, au 1er étage. 14628 2

Appartement. A louer de suite, à Pereux, un appartement remis à neuf, de quatre chambres, balcon, cave, grand jardin, eau sur l'évier, vue et situation admirables. — S'adresser à M. PIGUET, à Cormondrèche. 14629 2

Appartement. A louer immédiatement, à des conditions très avantageuses, à un ménage sans enfants et de toute moralité, un appartement comprenant une chambre avec alcôve, cuisine et dépendances. Inutile de se présenter sans les meilleures références. 14638-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambres. A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil levant, et une **non meublée,** les deux indépendantes et très chaudes. — S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 2e étage, à droite. 14627-2

Chambre. On demande de suite deux coucheurs. — S'adresser rue Jaquet-Droz 35. 14642-2

Chambre. On offre à partager une chambre. — S'adresser à M. Eug. Ællen, rue Jaquet-Droz 47. 14643-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, ou la couche à deux messieurs. — S'adresser rue du Pont 34, au pignon. 14644-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à fr. 12 par mois. — S'adresser à la boulangerie Viennoise. 14665-2

Chambre. A remettre de suite une chambre non meublée, vernie et indépendante. — S'adresser à M. Alfred Wuilleumier, rue de l'Industrie n° 36. 14660-2

Chambres. A louer de suite une petite chambre meublée exposée au soleil et pour le 1er janvier une jolie chambre meublée et indépendante, à des messieurs solvables et de toute moralité. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 32. 14659-2

Chambre. A louer une chambre meublée, exposée au soleil.
S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage, à gauche. 14646-2

Chambre. A remettre de suite une chambre à deux fenêtres, avec part à la cuisine, rue du Parc 91, au 3e étage. 14647-2

Appartement. A louer de suite à des personnes d'ordre un petit appartement d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. A. Chatelain, rue Fritz Courvoisier 23. 14286-5*

Chambres l'une meublée et l'autre non meublée, sont à louer de suite. — S'adresser rue de la Paix 15, au 2e étage. 14232-6*

Local. A louer pour St-Georges 1893, un local avec appartement et dépendances pouvant être utilisé pour magasin ou bureau situé au rez-de-chaussée et au centre des affaires. — S'adresser rue du Soleil 1, au 1er étage, à droite. 14327-5*

Logements de deux et trois pièces sont à louer de suite.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14227-6*

Logement. A louer pour St-Georges prochaine, un petit logement avec toutes les dépendances nécessaires et une portion de jardin. — S'adr. à J. Perret-Michelin, Eplatures. 13923 8*

Appartement. A louer un joli appartement de 2 pièces, au premier étage. — S'adresser à la boulangerie Kollros. 14548 1

Chambres, l'une meublée et l'autre non meublée, sont à louer de suite à des personnes solvables et travaillant dehors. — S'adresser rue Neuve 9, au deuxième étage, à droite. 14543 1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur, une chambre indépendante et bien située. — S'adresser rue du Parc 29, au premier étage. 14544-1

Chambre. On offre à louer de suite ou pour le 1er Janvier 1893, une belle chambre meublée, vis-à-vis de la gare, exposée au soleil. — S'adresser rue du Parc 67, au 1er étage, à droite. 14547-1

Logement. A louer, pour tout de suite ou pour janvier prochain, un logement composé de deux pièces, cuisine et dépendances. Prix 25 fr. par mois. — S'adresser à M. Emile Huguenin, rue de Gibraltar 8, ou à Mme Schneiter, rue de l'Hôtel-de Ville 67. 14301-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, exposée au soleil, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 6, au 2me étage, à gauche. 14518 1

Logement. A louer un beau logement de trois pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances. 14138-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer pour le mois de janvier, une ou deux petites chambres et cuisine, dans une maison d'ordre, pour une dame de toute moralité et solvable. 14639-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter un TOUR aux débris en bon état. — S'adr. rue de la Cure 5, au 1er étage. 14774-3

On demande à acheter un bon cheval pour le trait et la course, hors d'âge et bon marché.
S'adresser rue Fritz Courvoisier 47 a, au premier étage. 14666 2

A vendre pour cause de décès, un pupitre, un établi bois dur, une grande layette, une lanterne pour montres, un burin-fixe, une machine à arrondir et les outils de remonteur. 14772-3
S'adresser boulevard des Crêtets 16.

A vendre une **pendule** neuchâteloise sonnant les heures et les quarts. 14773-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre deux petits **chiens** mouton noirs tout jeunes. — S'adr. rue de la Demoiselle 99, au rez-de-chaussée, à droite. 14631-2

Oiseaux. A vendre des **OISEAUX** du pays et exotiques, de toute beauté, ainsi qu'une grande **volière.**
S'adresser à M. A. Hentzi, rue de la Demoiselle 13. 14680-3

A vendre une grande **glace** de 1 m. 60 sur 0 m. 75 de large, une petite **vitrine.** — S'adresser rue Daniel Jean Richard 37, au 1er étage. 14681-3

A vendre un tour circulaire au complet, bague d'ovale, etc.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14729-3

A vendre une **baraque** de marchand de marrons. 14682-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à un prix raisonnable, tout le **fumier** de l'écurie de l'Hôtel de la Balance. On prendrait un ou deux chevaux en pension. — S'adresser à M. **Walter,** Hôtel de la Balance. 14648-2

A vendre deux machines à arrondir, dont l'une complètement neuve. — S'adresser entre midi et 1 h. ou le soir après 8 h., rue Fritz Courvoisier 8, au magasin de coiffure. — A la même adresse, on demande à acheter une layette d'horloger. 14553-1

A vendre une grande et forte **glisse,** à un prix très modique.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14519-1

A vendre à prix très réduit un joli PIANO de 5 octaves peu usagé. 14540-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute d'emploi, un **traîneau** de luxe avec ou sans harnais. Bas prix. 14472-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un joli petit canapé, commode, lit bon crin, secrétaire soigné, table de nuit, jolies chaises jonc, chaises percées. — S'adresser rue de la Charrière 19, au 1er étage. 14473-1

A vendre un bon **piano** d'occasion. — S'adresser rue de la Paix 45, au 2e étage, à droite. 14495-1

Perdu un MOUCHOIR DE POCHE, marqué d'une lettre **M,** renfermant environ fr. **40.** — Les rapporter au bureau de l'Impartial, contre récompense. 14775-3

Egaré. Une **valise** a été laissée par mégarde à la gare. — La rapporter au chef de gare, contre récompense. 14692-2

Trouvé. Un jeune **chien,** petite race, collier rouge, s'est rendu rue Fritz Courvoisier 9, au 3e étage, où l'on peut le réclamer. 14776-3

Trouvé. On a trouvé un porte monnaie. — Le réclamer à la Cuisine populaire, contre désignation et frais d'insertion. 14691-2

Monsieur et Madame Theodore Lévy et leurs enfants Rodolphe et Coralie, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien aimé père beau-père et grand-père,

Monsieur SIMON LÉVY,

décédé à Cerney (Alsace), le 5 courant, à l'âge de 94 ans 4 mois.

La Chaux-de-Fonds, 14 déc. 1892.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14781-3

J'ai patiemment attendu l'Eternel ; Il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri
Ps. XL, v. 2.

Monsieur et Madame Arnold Meyer et leur enfant, Messieurs Paul, Charles et Théophile Meyer, Mademoiselle Olga Meyer, ainsi que les familles Meyer et Studeli, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur regrettée mère, belle mère, sœur, tante et parente,

Madame Elisabeth MEYER
née Studeli

décédée Mercredi, à 2 h. du matin, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 49 ans 9 mois.

La Chaux-de-Fonds, le 14 déc. 1892.

L'inhumation à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **Vendredi 15** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Petites Crosettes n° 14 a (Cornu).

Départ à 11 ½ heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 14783-2

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.
Matthieu XIX, 14.

Madame Aline Fusier et ses deux enfants, ainsi que les familles Lambert, Fusier et Vermot-Gaud, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher enfant,

Louis-Emile-Auguste,

que Dieu a retiré à Lui, à l'âge de 2 ans 9 mois, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 déc. 1892.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 15** courant, à 9 h. du matin.

Domicile mortuaire, Boulevard des Crêtêts 1.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 14716-1

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.
Matthieu, XIX, v. 14.

Monsieur et Madame Jean Parli, Madame veuve Schneiter et sa famille, Monsieur et Madame Adolphe Berger et leurs enfants, Monsieur et Madame Fritz Muller et leur enfant, Monsieur Edouard Stark, Monsieur et Madame Joseph Stark, Monsieur et Madame Hermann-J. Stark, à Bienne, ainsi que les familles Parli, Schneiter, Berger, Muller et Stark, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien regretté enfant, fils, petit-fils, neveu et cousin,

ALFRED-EDOUARD

décédé lundi, à 9 heures du soir, à l'âge de 3 ans, après une courte mais très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 décemb. 1892.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 15** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rue de l'Hôtel-de-Ville 65.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 14734-1

Ma voix s'adresse à Dieu et je crierai ; ma voix s'adresse à Dieu et il m'écoutera. *Ps. LXXVII, v. 2.*

Monsieur Alfred Blandenier, Madame Ducommun née Kunz et son enfant Alice, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, grand'mère et parente,

Mme Madeleine BLANDENIER
née Liniger,

que Dieu a retirée à Lui mardi, à l'âge de 60 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 décemb. 1892.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 15** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rue du Puits 29.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 14735-1

Madame Marie Maire et ses enfants, Charles, Henri, Emile et Albert, Madame veuve Elise-Constance Maire et sa famille, Monsieur et Madame Frédéric-Auguste Robert et leur famille, ainsi que les familles Meyster, Vuille, Maire et Robert, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, petit-fils, oncle, neveu et parent,

Monsieur Paul-Henri MAIRE

que Dieu a retiré à Lui lundi, à l'âge de 36 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 13 décembre 1892.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 15** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 72.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 14715-1

FIN DE LA LIQUIDATION

30 % d'Escompte sur LAINAGES. — 20 % sur TOILERIES
40 % sur beaucoup d'Articles et les COUPONS

LA LIQUIDATION
du Magasin de la
HALLE AUX TISSUS
7, Rue du Grenier, 7
sera terminée définitivement le
31 Décembre prochain
inclusivement

Reste encore un bel Assortiment de Draps pour Habillements de Messieurs, Toile de coton, Toile de fil, Mi-laine, Robes, Tapis de fonds de chambres, Châles russes, Couvertures laine rouge et blanche, etc., etc. 13830-5

Ne pas attendre au dernier moment, afin de pouvoir être servi vite et bien.

LE LIQUIDATEUR

31 DÉCEMBRE PROCHAIN

BRASSERIE du SQUARE
Chaque soir, à 8 heures,
CONCERT
DONNÉ PAR LA
Troupe MARTY

Huîtres d'Ostende
à **1 fr. 40** la douzaine. 14655-1

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds
Direction Laclaindière (6me année)

Bureaux 7 3/4 heures. Rideau 8 1/4 heures.
Jeudi 15 Décembre 1892
LE PUITS QUI PARLE
Opéra-comique féerique
en 5 actes et 6 tableaux. Paroles de MM. Beaumont et Burani.
Musique d'Ed. AUDRAN.

✕ PRIX DES PLACES: ✕
Balcon, fr 3. — Premières, fr. 2»50. — Fauteuils d'orchestre, fr. 2. — Parterre numéroté, fr. 1»50. — Secondes, fr. 1»25. — Troisièmes, 75 cent.

Pour les places prises à l'avance l'entrée se fera par la ruelle du Casino un quart d'heure avant l'ouverture des bureaux.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. **Léopold Beck** pour les numéros impairs et chez Mme **Evard-Sagne** pour les numéros pairs.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 14697-2

Dimanche 18 décembre, il n'y aura pas de
MATINÉE

Samedi 14 Janvier
GRAND BAL
costumé et masqué

Les cartes seront en vente chez M. Bertrand, au Café du Casino.

BRASSERIE KRUMMENACHER
45, RUE DE LA SERRE 45

MARDI soir et jours suivants,
dès 7 heures,
Grande répartition au billard

La liste des prix est affichée à la brasserie. 14656-1

Brasserie HAUERT
12, Rue de la Serre 12. 10689-21*

TOUS LES MERCREDIS
dès 7 1/2 h. du soir,
TRIPES - TRIPES
à la Mode de Caen.

Se recommande, Veuve Eug. Hauert.

Chez **K.-J. WYSS**, éditeur, à **BERNE**, et chez tous les libraires :
La bonne cuisinière bourgeoise
par Mme RITZ née DICK
Dixième édition revue et augmentée.
Un vol. in-8°. — Prix relié, **4** fr.

Donne les meilleures recettes pour cuisine bourgeoise, mets simples et succulents pour tous les jours. Plats extra pour jours de fête. 14737 2

A vendre un **tour à guillocher** circulaire.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14494-1

VENTE et **FABRICATION** de **Passementerie** en tous genres.

Mercerie
Passementerie
NOUVEAUTÉS
Fritz Courvoisier
— 10 —

GARNITURES en tous genres :
Plumes, Fourrures, Dentelles, Rubans, Boutons, Galons, etc., etc. Tailles blouse, Jerseys, Tabliers, Châles russes, Echarpes, CORSETS, Gants de peau, Gants de laine, Gants de peau fourrés.
Gants Mousquetaires brévetés.
Fournitures pour Tailleuses, Tailleurs et Tapissiers.
14749-3 Se recommande, **C. STRATE.**

GRAND BAZAR PARISIEN
46 — Rue Léopold Robert — 46.
BAZAR ÉCONOMIQUE, rue Madelaine 6, Lausanne

Il vient d'arriver un immense choix de ***Bonneterie*** et ***Fourrure, Boas*** et ***Cols***, Bonnets et Capes, ***Gilets de chasse, Châles russe,*** Bas et Chaussettes, ***Ganterie,*** à des prix extraordinairement bon marché.

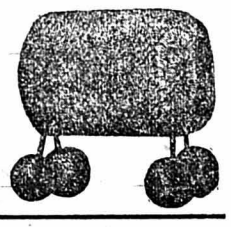

14786 3

PSAUTIERS
en
satin, peluche, velours, maroquin, toile
à prix modérés.
PAPETERIE A. COURVOISIER

PARC 45, au 1er étage
MODES
Mlle J. REYMOND, nouvellement arrivée dans la localité, se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession.
Chapeaux de poupées, depuis **50** centimes.
A l'occasion des fêtes, elle a un très beau choix d'**Ouvrages** sur drap, toile, cartonnages imitation bois, etc., etc., le tout au comptant et à très bas prix. 14738 3

CAFÉ-BOULANGERIE
à remettre pour le 23 avril 1893. Conditions avantageuses. 14740-4

S'adresser en l'Etude
rue Léopold Robert 6

Carrière
située dans le rayon du village, donnant sur la route cantonale, est à louer de suite. — S'adresser en l'**Etude Rueg-ger,** rue Léopold Robert 6. 14741-5

Boîte à musique
A vendre une magnifique boîte à musique 12 pouces, 8 airs (soprano, sublime harmonie avec zither), sortant de la fabrique. — S'adresser rue du Grenier 37, au rez-de-chaussée. 14739-3

Une Maison française
cherche un **ASSOCIÉ** avec ou sans mise de fonds, qui soit très qualifié pour la vente aux aubergistes d'une forte quantité de **vin rouge** de belle qualite, à des prix défiant toute concurrence. — Offres sous **B. 1714 F.**, à l'agence de publicité HAASENSTEIN et VOGLER, Fribourg (Suisse). 14745-1*

JOUETS
Grand assortiment de JOUETS bon marché.
CHEVAUX-balançoire en tourrure.
CHEVAUX-balançoire en bois, depuis 12 francs.
Immense choix de
Poupées
Poussettes, Brouettes, Chars, Outils de jardin.
Articles pour Arbres de Noël.
Au 5925-144
Grand Bazar du Panier Fleuri

Le magasin sera ouvert tous les dimanches jusqu'au Nouvel An.

HORLOGERIE
Un **PIERRISTE** capable, livrerait à bonnes conditions pierres pour horlogerie dans tous les genres. Travail soigné.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14746-2

On demande
à l'Usine d'Horlogerie de Morteau (France), 30 bons remonteurs et 10 bons démonteurs. Entrée de suite.
(H. 6094-J.) 14744-3

A prêter
moyennant bonnes garanties une somme de 14742-4
6000 fr.
S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69.

Désirez-vous, à bon marché, un bon Potage Parmentier, demandez les
Potages à la minute **MAGGI**
chez : **SŒURS CALAME,** rue de la Serre, 43. 14743-1

LISEZ
Jusqu'au Nouvel-An
VENTE A GRAND RABAIS
au Magasin E. Pipy
54, Rue du Parc, 54

GRAND CHOIX DE
Tabliers noirs et autres, Châles russes, soie et laine, Camisoles, Caleçons, Blouses, Jerseys, Spencers, Cravates, Gants de peau et Gants jerseys, Corsets, Mouchoirs, Foulards, Rubans velours. 14752-6

GRAND CHOIX DE
BRODERIES DE SAINT-GALL
Dentelles au fuseau et autres

JOLI ASSORTIMENT
d'Articles pour Enfants

FILIGRANE, VERRERIE, FAIENCE
Se recommande, **Ed. PIPY**

Meubles. On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, les meubles suivants pour bureau et comptoir : un canapé, un pupitre-bureau. une table et un grand casier pour cartons d'établissage, ce dernier en sapin.
Adresser les offres rue Léopold Robert 74. 14753-3

Epicerie, Mercerie
G. BOSS-SANDOZ
Rue de la Demoiselle 86

Le soussigné se recommande à ses amis et connaissances et au public en général. Il aura toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance: **Bon vin rouge** à 50 c. le litre, **blanc** à 60 c. **Fromage** gras à 80 c. **Sardines** et **Thon.** 14751-3
Se recommande, **G. Boss-Sandoz**

A vendre
UN LOT DE MONTRES
genre Roskopf
argent, acier et métal, de bonne fabrication, garanties. Plus diverses **FOURNITURES** 1re qualité pour lesdits genres.
S'adresser chez M. **J. BERNHARD,** fabricant d'horlogerie, rue de la Place d'Armes 18 B. 14750-3

CONFECTIONS SUR MESURE
Façons de Pantalons et Gilets à fr. **8,** Habillements complets fr. **22,** coupe élégante, ouvrage garanti et soigné.
Se recommande, **J. PRETOT,**
rue de l'Industrie 9, au 1er étage.

A la même adresse, on prendrait quelques **coucheurs** et **pensionnaires** solvables. 14652-2

CAFÉ Ch. SANTSCHI
16, rue des Terreaux 16. 14757-2

JEUDI SOIR 15 Décembre 1892
CHOUCROUTE
avec Gnagi.
Se recommande, **Le Tenancier.**

Billard. On demande à acheter un billard, ainsi qu'un PIANO de rencontre en bon état.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14756-3

MODES & MERCERIE
Mlle E. Grosjean
28, rue du Parc 28.

Pour fin de saison encore, un beau choix de **CHAPEAUX** et **FOURNITURES** haute nouveauté, vendus au prix de facture.
Toujours un bel assortiment de **Corsets, Tabliers** noirs, Echarpes de dentelles. Articles pour bébés. 14758-3
On se charge d'habiller les poupées.

Demande à louer
On demande à louer pour le 1er janvier, au centre du village si possible, un **APPARTEMENT** de trois chambres environ, pouvant servir de comptoir et bureau. — Adresser les offres, sous initiales **C. B. A. 14759,** au bureau de l'Impartial. 14759-3

LE
Journal du Grand Frédéri
Vaudoiseries par GORGIBUS
est toujours en vente au prix de **60 c.** l'exemplaire,
LIBRAIRIE A. COURVOISIER

COMESTIBLES
Albert Steiger
4, Rue de la Balance 4.

Superbes **TRUITES saumonées, Brochets, Perches, Féras, Palées, Bondelles, Lottes, Soles** extra, **Soles** à 1 fr. la livre, **Merlans,** etc., etc., le tout à prix vraiment réduits.
Lièvres du pays, **Lièvres** étrangers et **Lièvre marinés** au détail, **Chevreuil, Canards sauvages** depuis 2 fr. la pièce, **Sarcelles, Bécasses** depuis 2 fr. 90.
Huîtres fraîches
VIN de CHABLIS
Spécialité **ESCARGOTS**
Mode Bourgogne
préparés par la maison même avec le plus grand soin et une propreté absolue. 14566-3

Arrivages réguliers de
VOLAILLES DE BRESSE
Vente aux prix de fabrique des **excellentes TERRINES de foie gras de Brüderlin.**
Se recommande, ***A. Steiger.***

Pianos. On se recommande pour accorder des pianos. — S'adresser à M. Paul Droz, clarinettiste, rue de la Serre 55, ou boulevard de la Capitaine 1. 14480-1